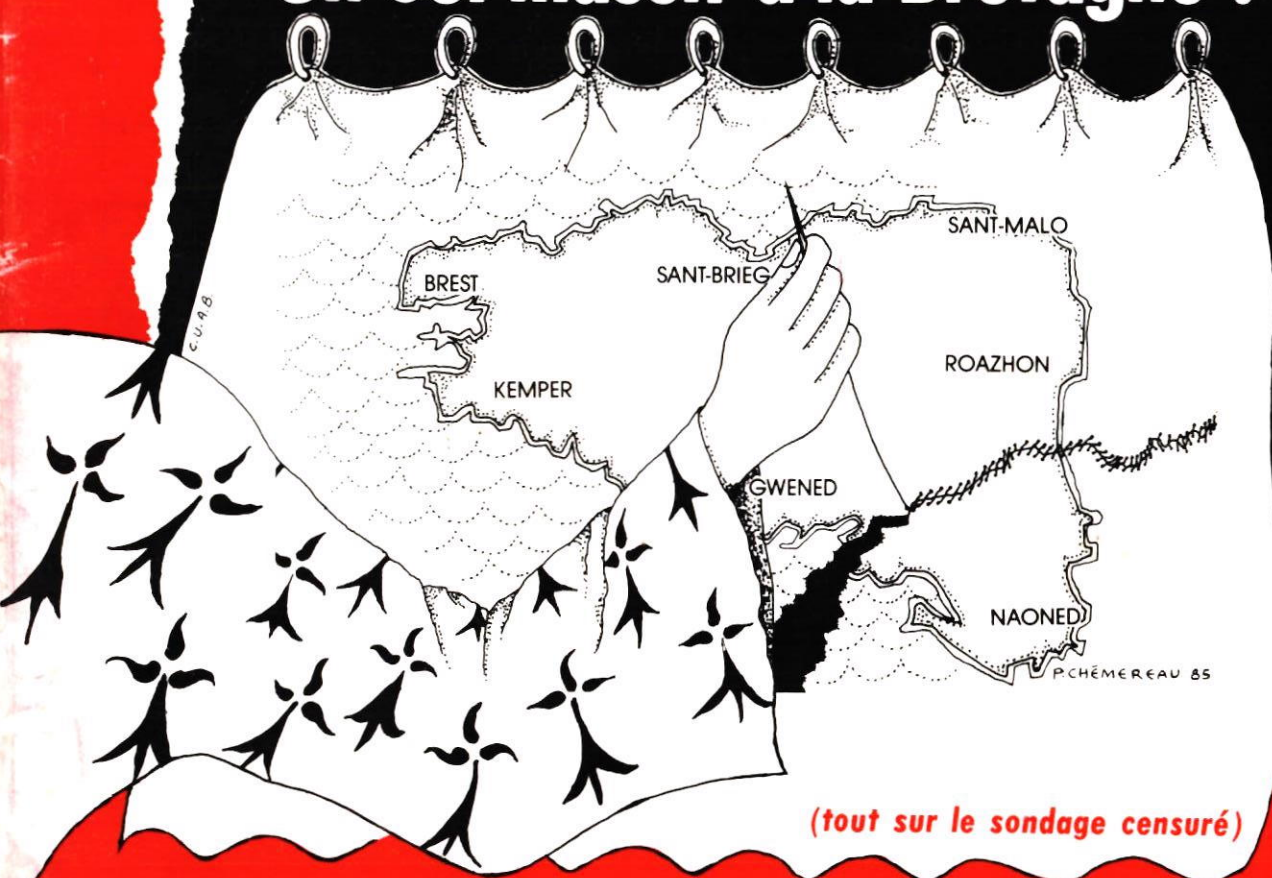


le peuple breton

LOIRE-ATLANTIQUE :

Un oui massif à la Bretagne !



(tout sur le sondage censuré)

ELECTIONS :

Des listes pour « décider et vivre en Bretagne »

AGRICULTURE : Des salariés debout

**MARINE : La débâcle
POBL VREIZH**

MARS 1986 :

Décentralisation ? Non Recentralisation

Décentralisation ou recentralisation ?

Depuis 3 ans, la décentralisation est à l'ordre du jour : augmentation des pouvoirs et surtout des charges des conseils généraux, pouvoir accru des présidents des conseils généraux, et maintenant, élection au suffrage universel des assemblées régionales, développement d'administrations nouvelles liées aux départements et aux régions. Ceci n'est pas négatif, à condition qu'on nous en donne les moyens financiers, mais il y a une contradiction entre cette décentralisation politique et administrative et la recentralisation en cours sur les plans économique, culturel et même politique.

Comme autrefois, c'est l'Île-de-France qui bénéficie de la situation la plus favorable sur le plan de l'emploi. Alors qu'en 1974, cette région se trouvait en 17^e position (sur 22) dans la liste des régions classées par chômage croissant, elle n'était plus qu'en 7^e position en 1980. Elle est aujourd'hui, avec 8,1 % des actifs, de loin celle qui a le taux de chômage le plus faible, pour une moyenne française de 10,2 % et une moyenne bretonne de 12,6 %.

On peut noter aussi que la plupart des dispositifs mis en place pour limiter ces déséquilibres ont été supprimés par le pouvoir. Sur le plan culturel, la part réservée aux grands projets parisiens (Grand Louvre, Musée d'Orsay, la Villette, l'Opéra de la Bastille) augmente de 35 %, alors que l'aide aux collectivités locales et à l'action culturelle baisse encore (voir notre article en rubrique « culture »).

Sur le plan politique, l'élection régionale est passée sous silence, FR3 consacre ses débats régionaux aux problèmes « nationaux » et au petit nombre de partis qui possèdent une représentation au niveau hexagonal. Une campagne électorale centralisée, uniformisée par médias et panneaux d'affichage public, assure la prépondérance des états-majors parisiens qui, par le biais d'une proportionnelle truquée par l'absence de répartition des restes, peuvent imposer leurs protégés et les faire élire n'importe où dans la « France profonde ». Le fait que plus de 80 % des élus soient déjà connus en dit long sur les pouvoirs réels des citoyens.

Le refus du découpage régional de Pétain

Mais les résultats inattendus du sondage réalisé en Loire-Atlantique et qui atteste d'une volonté majoritaire des citoyens de faire partie de la « région

Bretagne » vient confirmer le caractère antidémocratique du découpage régional hérité de Pétain et qu'une propagande massive, de type totalitaire, n'a pas réussi à extirper le sentiment d'appartenance bretonne en Loire-Atlantique.

Que plus de la moitié des sondés se sentent bretons, que 63 % souhaitent le rattachement à la région Bretagne, voilà qui va contre l'opinion exprimée par Charles Josselin, dignitaire socialiste des Côtes-du-Nord, selon lequel cette question « n'intéresse plus les gens ».

Ce découpage scandaleux, cette recentralisation bien visible sur le plan de l'emploi et contraire à la volonté des Bretons de décider et de vivre au pays sont au cœur du combat de l'UDB. La nouveauté est peut-être que nous ne sommes plus seuls dans le combat !

Pas les seuls...

Nous ne sommes pas les seuls à refuser le centralisme économique et politique, à lutter pour l'autonomie de décisions, pour un développement plus « autocentré », c'est-à-dire plus autonome et plus économe, tournant le dos aux gâchis humains et écologiques du libéralisme et du productivisme réunis.

Un début de rassemblement des forces progressistes bretonnes, parmi lesquelles des courants écologiques, s'effectue à l'occasion des prochaines élections. Si pour les militants que nous sommes, l'alliance électorale n'est pas une fin en soi, il est important de ne pas manquer le rendez-vous du 16 mars, car il dépend de nous que ce soit une étape vers la construction de la force politique dont la Bretagne a besoin pour l'avenir.

Dans l'immédiat, nous vous appelons à soutenir activement les listes « Décider et Vivre en Bretagne » et à voter pour elles.



VOUS REFUSEZ LE CENTRALISME DE FABIUS ET CHEVENEMENT ET DE LA DROITE (dont une partie conteste encore l'élection régionale !), AIDEZ OU REJOIGNEZ L'UDB, ET SURTOUT SOUTENEZ LES LISTES D'UNION POUR DECIDER ET VIVRE EN BRETAGNE JUSQU'AU 16 MARS PROCHAIN

(voir page 4)

Souscription permanente pour le progrès du Peuple Breton

● Claude Estler, directeur de l'hebdomadaire socialiste « L'Unité », s'est montré, la semaine dernière, très pessimiste quant à l'avenir de ce journal après les prochaines législatives. « Nous vivons, a-t-il dit, grâce à la publicité institutionnelle. Après mars je me demande comment nous ferons. » Hersant va peut-être trouver une solution.

Le *Canard Enchaîné* du 8 janvier 1986 révèle que le journal politique du PS, 1^{er} parti politique de l'hexagone, ne tient que grâce à l'argent de l'Etat, à l'argent public, sous la forme d'une aide indirecte appelée « publicité institutionnelle ». (Exemple : la publicité d'EDF pour ses centrales nucléaires !). Le *P.B.*, lui, ne dispose pas de cet argent, mais de la seule aide de ses lecteurs. Pour assurer l'avenir du journal, il faut encore nous aider plus. Votre argent paie les dettes de l'imprimeur et assure notre indépendance. Ni Hersant ni le pouvoir : le *P.B.* n'appartient qu'à ses abonnés et à ses acheteurs réguliers. Ce mois-ci, l'aide est trop faible par rapport aux besoins. A vous d'agir. Merci.

Garoché J., Saint-Brieuc	30 F
Donval H., Roscoff	30 F
Baron A., 60 Verneuil	50 F
Le Carboulec D., Nantes	100 F
Le Pesk J., Nîmes	20 F
Danigo L., Port-Louis	50 F
Jarry G., Fougères	20 F
Rémond M., Guadeloupe	65 F
L.D., Nantes	100 F
Gillet J.F., 76 Sotteville	50 F
Lanoe P., Chanteloup	50 F
Boloh D., Carhaix	30 F
H. du Beaudiez, Rennes	30 F
Quenet R., Pornichet	50 F
Loret P., Vigneux	50 F
Baudet A., St-Quay-P.	100 F
Bourdonnay H., 78 Villacoublay	50 F
Delaruelle P., Plérin	100 F
Pellen S., Nantes	10 F
Le Saux G., Kermoroc'h	10 F
Le Berre C., Tréguier	50 F
Coraud A., St-Nazaire	20 F
Blivet J.L., 94 La Varenne	50 F
Bourbrao J., Le Conquet	50 F
Jardin Y., Douarnenez	50 F
Montfort F., Brest	50 F
Madec R., 41 Blois	20 F
Lemoigne F., St-Malo	10 F
Guihard L., Nantes	50 F
Guyonvarc'h, Nice	100 F
Aide au PB (anonyme)	
6 x 50 F	300 F

Total 2^e liste 1.745 F

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

En guise de sommaire

A époque inhabituelle, P.B.-P.V. différent : l'édito (p. 2) explicite nos analyses et nos choix dans la perspective des élections régionales. Nous présentons (p. 4, 6 et 7) les listes « Décider et Vivre en Bretagne », ainsi que leurs plateformes. On lira l'analyse exclusive du sondage de FR3-Nantes sur la volonté bretonne en Loire-Atlantique (p. 14-15). Y aura-t-il encore demain des marins bretons, demande Roger Courland (p. 8), tandis qu'Hervé Person nous présente les salariés agricoles bretons de 1985 (p. 10). Notre chronique internationale est pour partie en breton, avec un historique de l'Afrique du Sud (p. 13). Lectures, sport, disques et vie associative constituent notre partie culturelle, avec Nono (p. 20).

Rappel

Politique	p. 4	Economie, société	p. 6
Pobl Vreizh	p. 12	Loisirs, culture	p. 17

Je m'abonne

le peuple breton

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
 - ordinaire : 100 F (1)
 - de soutien à partir de 120 F (1)
 - étranger : 135 F (1)
 - étranger par avion : 160 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM	NOM
Prénom	Prénom
Adresse	Adresse
a fait l'abonnement à 100 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

Pour renforcer la Bretagne qui se bat

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse :

..... déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

Rejoignez l'U.D.B. !

Notre combat est aussi le vôtre !

Pour les élections de mars, des listes « décider et vivre en Bretagne » se présentent à vos suffrages. En Loire-Atlantique, c'est une liste de « convergence socialiste et démocratique ». Ces listes d'union auxquelles participent activement des militants UDB et beaucoup d'autres, défendent une politique différente, suivant des principes clairs, comme on le verra ci-dessous.

Réunissant différentes sensibilités progressistes bretonnes, « décider et vivre en Bretagne », se retrouve sur des positions essentielles.

Nous rejetons sans ambiguïté la droite et la politique néfaste qu'elle nous a infligée durant les décennies. Les choix qu'elle préconise pour 1986 ne feraient qu'aggraver encore une situation déjà désastreuse (notamment pour l'emploi et les acquis sociaux, l'avenir économique et culturel de la Bretagne...), sous oublier les risques que font courir à la démocratie les menées de l'extrême-droite.

Nous ne nous retrouvons pas pour autant dans les positions de la gauche traditionnelle (P.S. et P.C.F.) et nous nous reconnaissons de moins en moins dans les orientations du pouvoir actuel... qui rejoignent d'ailleurs de plus en plus celles de la droite : présidentialisme, projet économique « moderniste » et libéral au profit essentiel des classes dominantes, sans programme sérieux de lutte contre le chômage et les inégalités... affirmation enfin, de plus en plus forte, d'un centralisme étatique français fondamentalement contradictoire à toute démocratie.

Aujourd'hui comme hier, la Bretagne,

qui a souvent affirmé son désir d'une véritable émancipation, d'une réelle démocratisation de la vie politique, est loin d'y trouver son compte. On la détruit dans sa substance quand on tend à lui imposer comme « vocations » prioritaires le tourisme estival et les implantations militaires, quand on choisit de favoriser la concentration de type capitaliste en agriculture plutôt que d'aider à l'installation de jeunes sur des exploitations de type familial ou coopératif, quand on met tant d'obstacles à son développement linguistique et culturel.

Nous refusons cette politique et nous entendons ici, en Bretagne, contribuer à la construction d'une société plus solidaire, plus juste et plus libre.

1. Pour une démocratie respectueuse des peuples et des différences, nous affirmons sans complexe et sans chauvinisme l'existence du peuple breton dans la Bretagne à 5 départements. Nous réclamons pour lui de véritables pouvoirs de décision pour tout ce qui touche à sa vie et son avenir collectifs. **Pour vivre et travailler en Bretagne, il faut d'abord pouvoir décider en Bretagne.**

2. Progressistes, nous remettons en

cause la logique du productivisme, avec tous les gâchis humains et écologiques qu'elle entraîne. Nous luttons contre les inégalités et la première d'entre elles, l'inégalité devant l'emploi.

3. Ecologistes, au sens pratique du terme, nous voulons une autre politique en Bretagne et pour la Bretagne :

- un développement économique utile, plus autonome, plus respectueux de l'environnement et créateur d'emplois durables aussi.

- l'expression pleine et entière de notre identité et de notre culture dans les médias, à l'école, dans les actes de la vie publique.

- l'établissement de rapports solidaires avec le Tiers-Monde.

4. Ouverts aux coopérations avec l'extérieur, nous affirmons notre solidarité concrète avec les peuples en butte à la répression de l'Etat français, avec des peuples dominés à l'Est comme à l'Ouest, avec toutes les forces d'émancipation du monde.

Décider et vivre en Bretagne, appelle les Bretons à s'associer, sans plus tarder, à son action, et à aider financièrement les listes.

LOIRE-ATLANTIQUE

Liste de Convergence démocratique et socialiste



Patrick Pellen, c.m. de Nantes, électromécanicien, syndicaliste.

Yves Touchefeu, enseignant, syndicaliste, Châteaubriant.

G. Barillot, agent PTT, Pornichet.

H. Lambert, infirmière, Nantes.

J. Le Carff, employée au chômage, Guérande.

M. Leroy, manipulatrice radio, Nantes.

Dr J. Groix, vétérinaire, Aigre Feuille.

J. Garçon, agriculteur, Derval.

J. Guiffan, professeur agrégé d'histoire, Nantes.

M. Morvan, secrétaire, Saint-Nazaire.

M. Catherine, c.m. de Saint-Herblain, contrôleur Ifremer.

J. Papin, postier, Nantes.

C. Charrier, employée INSEE, Nantes.

J.P. Gérard, postier, Saint-Joachim.

J.Y. Gloanec, c.m. de Saint-Malo de Guersac, agent d'enquête éco.

C. Nédélec, agent EDF, Nantes.

Ph. Bonnet, c.m. de Saint-Nazaire, employé OHLM.

J.Y. Noblet, postier, Nantes.

B. Le Blavec, employé à la DDIS Rezé.

A. Mounès, institutrice, Nantes.

R. Boulzennec, ouvrier-peintre, Orvault.

J.Y. Le Goff, employé, Vertou.

D. Houquet, rééducateur, Guérande.

C. Ménard, institutrice, Nantes.

Y. Eveno, employé, Nantes.

H. Le Dem, enseignant, Saint-Nazaire.

A. Russon, retraité, diplômé d'Etudes Celtiques, Pornichet.

J. Brunacci, postier, Rezé.

G. Callet, employé communal, Nantes.

G. Nicol, ajusteur, Nantes.

G. Merel, employé de Caisse d'Epargne, Nantes.

Moyenne d'âge : 34 ans. Quelques changements sont encore possibles.

ILLE-ET-VILAINE

Liste « Décider et Vivre en Bretagne »

Jil Killivéré, technicien agricole, militant culturel, Combourg.

Janine Palm c.m. de Rennes.

D. Leseigneur, agent des télécomm., Rennes.

M. Génin, c.m. de Rennes, comptable.

H. Alexandre, technicien météo, syndicaliste, Rennes.

H. Le Guillerm, enseignant, Saint-Malo.

J.F. Garnier, instituteur, St-Etienne-en-Co-glès.

G. Guével, ingénieur, Guichen.

J. Baudic, marin-pêcheur, La Ville-ès-No-nais.

L. Lovarn, secrétaire bilingue, Rennes.

R. Geleoc, douanier, syndicaliste, St-Malo.

Y. Juin, rédacteur, syndicaliste, Rennes.

C. George, secrétaire, Chartres-de-Bre-tagne.

E. Denez, militant culturel, Rennes.

J. Martini, ancien c.m. de St-Malo, agent affaires maritimes.

M. Rolland, institutrice, Fougères.

C. Taillandier, agent DDA, Rennes.

B. Gicquel, fonctionnaire, Rennes.

Y. Lagadec, maître d'internat, Rennes.

E. Melchior, employé d'assurances, Rennes.

D. Bernard, institutrice, Rennes.

G. Heurlin, douanier, Rennes.

Liste au 29 janvier 86.

Contacts : 19 rue Saint-Louis, 35000 Rennes (tél. 99.67.39.23).

Soutien : compte CMB, 15589-35121-

000 183945.

Suite p. 6

HENAUT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 98.83.00.15

Vous avez dit « autonomes » ?

L'ère de la décentralisation. La grande affaire du septennat. Les établissements scolaires seront autonomes, grâce à un rôle accru de leurs conseils d'administration. Les collèges dépendront du département. Les lycées de la « région » Bretagne. Quel changement !

Les nouveaux conseils d'administration se réunissent, gonflés de leurs nouvelles responsabilités. Premier problème abordé par les délégués des parents : les vacances scolaires de Noël s'achèvent un jeudi soir, ce qui oblige nombre d'élèves pensionnaires à rentrer de loin pour une journée d'école, car beaucoup de lycées ne fonctionnent pas le samedi.

Pour éviter frais et risques d'absences, de nombreux CA proposent de ne rentrer que le lundi, le jour d'école manquant étant récupéré aux dépens des vacances de février. « Pas question », répond le recteur d'académie, « d'aller contre une décision du ministre ». M. Chevènement soi-même. Des milliers de francs et de litres d'essence de gâchés.

Janvier 86 : on décide du calendrier 86-87 des vacances scolaires. « On », c'est-à-dire M. Chevènement soi-même, à la demande du « groupe de pression » des sports d'hiver, les vacances de février — les moins intéressantes pour les Bretons — dureront 2 semaines ; en contrepartie, les vacances de Pâques seront raccourcies et tout le monde rentrera le 3 septembre. Pas de vacances, donc, pour les jeunes Bretons qui auront travaillé en août dans l'hôtellerie ou ailleurs.

Un raccourcissement de la saison touristique et des locations en Bretagne. Comme la langue bretonne, ce ne sont sans doute, pour J.P. Chevènement-Debré, que des activités « sans perspectives ». Tout cela pour le petit pourcentage d'enfants bretons — de quel milieu social ? — qui vont aux sports d'hiver.

On aurait pu imaginer un calendrier scolaire adapté à la Bretagne. Cela supposerait une certaine autonomie. Mais l'autonomie, selon le ministre, ne s'applique qu'à gérer la pénurie et à la gestion...

Que pensez-vous que fient « nos » syndicats et associations de parents, consultés à Paris ? A l'exception d'un seul, ils se sont abstenus. Bravo pour la défense des intérêts des enfants... et du lobby « sports d'hiver » qui, lui, est fort bien traité.

J.M.

« Au Gai Tic-Tac »

31 av. de la Gare — **QUIMPER**
Tél. 98.90.31.24

12 r. Pasteur — **ROSPORDEN**
Tél. 98.59.21.42

1 r. des Forges — **PONTIVY**
Tél. 97.25.10.28

Les meilleures marques d'horlogerie Quartz
Toute l'orfèvrerie

Nos articles en Or à des prix très compétitifs
ATELIERS DE REPARATIONS

LA REPARTITION DES EXPERTS-COMPTABLES :

Un critère des déséquilibres régionaux

En France, l'aménagement du territoire est un échec dont les Bretons, souvent contraints d'émigrer, subissent malheureusement les effets.

De nombreux critères permettent de mesurer le déséquilibre de la répartition de l'emploi dans l'hexagone et il en est un qui illustre bien ce problème : le nombre d'experts-comptables. Cette profession est en relation directe avec le niveau d'activité d'un pays, d'une région.

Au 1^{er} janvier 1985, il y avait en France, 10.145 experts-comptables et comptables agréés. On en dénombrait 3.540 en Ile-de-France (34,89 %), 1.054 dans la région de Lyon (10,39 %) et 927 dans la région de Marseille (9,14 %). Ces trois régions réunissaient 54,42 % de l'effectif de la profession. Cela donne une idée de la sous-activité du reste de l'hexagone.

SOUHAITEZ-VOUS LA REUNIFICATION DES CINQ DEPARTEMENTS BRETONS ?

Le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne, mouvement apolitique, invite toutes les personnes favorables au retour de la Loire Atlantique dans la région Bretagne à concrétiser leur opinion en se procurant la carte postale de l'Unité, artistiquement illustrée sur le thème de la réunification de la Bretagne.

Il sera offert à chaque possesseur de cette carte la possibilité de gagner des voyages en Irlande (Roscoff / Cork), en Grande-Bretagne (Roscoff / Plymouth ou Saint-Malo / Portsmouth) ainsi que des livres, des disques, et des abonnements à des revues culturelles.

Vous pouvez acquérir cette carte au prix de 4 F, en écrivant à Thierry Durant, Le Hérault, 44360 St-Etienne-de-Montluc. Tél. 40.86.96.28 ou en s'adressant dans une quarantaine de points de vente (liste sur demande).

BUDGET CULTUREL

Lang, mystificateur !

Vous avez-dit décentralisation ?

Le budget de la culture est passé de 0,41 % à 0,75 % en 82, en 1986 il est de 0,96 %, soit 9,6 milliards.

Après la progression de 82, nous assistons à un fort ralentissement dû, notamment, à la politique d'austérité. Mais le plus intéressant, le plus révélateur est d'examiner les répartitions internes du budget culturel.

En 85, déjà un certain nombre de secteurs culturels avaient vu leur part diminuer (écoles d'art et de musique, patrimoine, développement culturel...) et l'aide de l'Etat aux collectivités locales avait régressé de 14 %.

En 86, l'aide aux collectivités locales et à l'action culturelle baisse encore. (Il faut noter l'absence de politique régionale). Dans le même temps, la part réservée aux grands projets parisiens (le musée d'Orsay, le grand Louvre, La Villette, l'opéra de la Bastille...) augmente de 35 %.

De plus, cette part grèvera le budget culturel dans les années à venir, compte tenu du lourd fonctionnement de ces équipements.

Parallèlement, l'Etat encourage l'engagement culturel des collectivités locales, par le biais notamment du conventionnement, sans tenir compte de leurs difficultés financières et de leur fausse autonomie.

Décentralisation à l'envers, désengagement de l'Etat, nous sommes bien loin du discours tenu par Lang.

La nouvelle politique culturelle du Parti socialiste (français)

Dans les milieux branchés, on parle beaucoup de marketing associatif, d'entreprise culturelle, de mécénat d'entreprise...

L'objectif du PS est clair :

Compte tenu de la conjoncture budgétaire, fini le temps des subventions de l'Etat, les structures culturelles devront rechercher des capitaux privés et rentabiliser de plus en plus leurs produits culturels, avec toutes les implications ou interrogations que cela comporte.

(Ségrégation culturelle, abandon de formes culturelles pas assez rentables... Quelle démocratisation culturelle ? Quel soutien à la culture populaire ? etc.).

L'exemple de l'audiovisuel

Le service public de l'audiovisuel est la pratique culturelle la plus négative de l'hexagone. Sous prétexte de rentabilité financière, les 3 chaînes se livrent à une véritable course à l'audience et sombrent dans la médiocrité. Alors que le service public pourrait être un formidable instrument de culture, les programmes actuels sont dominés par les productions américaines qui représentent 80 % du marché mondial. L'arrivée de la 5^e chaîne, avec toutes les magouilles qui tournent autour, préfigure un bien triste avenir.

Le profit comme moteur culturel !

Robert PEDRON

FINISTERE

Liste « Décider et Vivre en Bretagne »



Michel Marzin, maire-adjoint de Morlaix.
R. L'Hostis, militant politique et culturel.
A.V. Chaplain, militante culturelle, Quimper.
Y. Rémond, maire de Saint-Hernin.
R. Gouerec, infirmier, Quimperlé.
Fichaut, retraité, Brest.

Jolivet, maire-adjoint du Guilvinec, marin-pêcheur.

M. Guillou, enseignante, Plougonvin (c.m.).
G. Borvon, enseignant, Landerneau.
P. Kersalé, agriculteur, Dinéault.
M. Le Doaré, électronicien, Brest.
P. Boccou, éducateur, c.m. de Douarnenez.
J. Sanquer, éducatrice, c.m. de Plabennec.
J. Le Bihan, enseignant, Scaër.
J.C. Faujour, c.m. de Plonéour-Menez.
J. Philippe, gestionnaire de collectivité, Carhaix.
H. Helias, maçon, Crozon.
J. Terrom, agric., Plouguin.
J. Louer, c.m. de Trégunc.
M. Martin, conseillère municipale, Ouessant.
C. Cadic, employée, Quimper.
J. Henry, architecte, c.m. de St-Pol.
L. Le Dilosquer, retraité, Le Guilvinec.
J. Penanerc'h, employée, Plogonnec.
J. Guegueniat, c.m. de Brest.

LISTE DES ELECTIONS REGIONALES 86 DU MORBIHAN

« Décider et Vivre en Bretagne »

Joël Guégan, 51 ans, maire adjoint de Lorient.

P. Gicquel, 37 ans, artisan menuisier, président de la coordination des comités antiuraniens, Inguiniel.

Y. Quénéhervé, 33 ans, ouvrier SBFM, conseiller municipal de Lanester.

Y. Baron, 49 ans, VRP, Brech.

E. Morvan, 48 ans, agriculteur, Seglien.

J.Y. Guiho, 41 ans, directeur technique bâtiment, conseiller municipal de Vannes.

M.H. Le Roux, 38 ans, professeur, conseiller municipal de Lorient.

L. Camus, 45 ans, technicien agricole, Carentoir.

Y. Arzhur, 48 ans, militante culturelle, Auray.

P.G. Fleury, 27 ans, ingénieur des pêches, conseiller municipal de Ploemeur.

J. Rio, 42 ans, professeur de breton, Locoal-Mendon.

S. Gillet, 51 ans, infirmière en retraite, maire adjointe de Persquen.

J.L. Le Cleach, 28 ans, agent des affaires maritimes, Auray.

S. Le Boulicaut, 35 ans, instituteur, Sarzeau.

A.M. Simon, 33 ans, employée coopérative, Languidic.

A. Le Pogam, 29 ans, agent hospitalier, conseiller municipal de Ploemeur.

B. Guérin, 37 ans, éducateur, Meriadec.

A. Cochevelou (Stivell), 42 ans, artiste, Langonnet.

Compte : (soutien : « Décider et Vivre en Bretagne », CMB de Lorient-Centre, P.G. Fleury, route de Kerbernic, Saint-Philibert, 56470 La Trinité).



LEGISLATIVES 86

Joël Guégan, 51 ans, maire adjoint de Lorient.

Jacques Cherel, 40 ans, professeur, Ploemeur.

A. Stivell, (Cochevelou) 42 ans, artiste, Langonnet.

S. Gillet, 51 ans, infirmière en retraite, maire adjointe de Persquen.

J.Y. Guiho, 41 ans, directeur technique, conseiller municipal de Vannes.

M.H. Le Roux, 38 ans, professeur, conseiller municipal de Lorient.

Y. Quénéhervé, 33 ans, ouvrier, conseiller municipal de Lanester.

J.Y. Simon, 33 ans, agriculteur, Languidic.



COTES-DU-NORD

Liste « Décider et Vivre en Bretagne »



Herri Gourmelen, militant politique et culturel, La Chapelle Neuve.

J.Y. Quéré, comptable, c.m. de Guingamp.

M. Gauthier, agricultrice, Bourbiac.

J. Galaup, maire-adjoint, Saint-Brieuc.

P. Briend, travailleur social, Dinan.

M. Le Chartier, ouvrier, Plérin.

M. Feuvrier, institutrice, Trébry.

R. Courland, retraité marine marchande, Paimpol.

J.Y. Cadieu, aviculteur, Lamballe.

N. Ibagne-Louplière, institutrice, Trébédan.

J.Y. Le Bras, conseiller en gestion, Grâces.

H. Lambert, employé du cadastre, Plœuc.

Y. Kervoas, commerçant, c.m. de Belle-Isle.

C. Favennec, institutrice, St-Glen-Yvias.

P. Morvan, employé PTT, c.m. de Paimpol.

M. Kerdavid, ingénieur GDF, Plérin.

(Age moyen : 36 ans).

Soutien : Gilles Chavin-Collin, Convergence, 34 rue de Gouet (tél. 96.33.39.44).

Elections hors de Bretagne

Notre camarade Yann Fievet figure sur la liste de Convergence alternative et écologique dans la Seine-Saint-Denis, liste emmenée par Lipietz et soutenue par René Dumont, Cabu, Cavanna, Jossic, etc. Yann Fievet figure en 9^e position avec l'étiquette « autonomiste breton ».

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 Douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

ELECTIONS (suite)

CONVERGENCE DEMOCRATIQUE ET SOCIALISTE

Liste ouverte pour les élections régionales

Département de Loire-Atlantique

Appel au soutien des lecteurs du PB

Comme tout le monde, nous constatons la situation économique catastrophique de la Loire-Atlantique.

L'emploi s'effondre, avec des secteurs entiers de l'économie. Le pouvoir d'achat des salaires, celui des revenus de l'agriculture et de la pêche marquent le pas ou reculent. La porte des entreprises se ferme au nez des jeunes, et dans le dos des moins jeunes.

Cette situation a des causes générales :

- Une « crise » qui a bon dos, dont nous ne sommes pas responsables, et qui sert trop facilement d'alibi à des gouvernements plus soucieux de ménager le pouvoir de l'argent que d'accroître celui des travailleurs ;
- Avant même cette « crise », des choix économiques contraires aux intérêts de nombreuses régions, et en particulier des régions maritimes atlantiques.

La gravité en Loire-Atlantique a des causes spécifiques :

- Le choix, par les capitalistes locaux, d'abandonner tout projet sérieux de développement de la Basse-Loire ;
- Un découpage régional contraire aux vœux de la population, qui traduit cet abandon en privilégiant les liaisons terrestres avec Paris et l'Europe du Rhin.

La Droite, qui porte la responsabilité majeure de cette situation depuis plus de trente ans, la Gauche gouvernementale qui n'a rien fait pour la changer vraiment depuis 1981, versent aujourd'hui des larmes de crocodile. Elles ne trouvent rien d'autre à nous proposer que le partage du chômage, la fermeture des chantiers, la construction d'une centrale nucléaire inutile, ou l'inauguration à Nantes, sur l'île Beaulieu, d'un coûteux « Palais des Pays de la Loire »...

Les élections régionales du 16 mars doivent servir à autre chose qu'à distribuer des sièges de consolation aux recalés de l'Assemblée nationale !

Profitions plutôt de cette occasion :

- Pour faire entendre les revendications des salariés et des agriculteurs dans un Conseil régional jusqu'ici bastion de la Droite, tout en disant notre façon de penser sur la manière dont PS, PC, MRG, ont répondu à la confiance des travailleurs...
- Pour dénoncer la région artificielle des « Pays de la Loire » et les choix économiques qu'elle traduit ;
- Pour exiger la réunification de la Bretagne et la politique maritime qu'elle permet, qui bénéficiera directement ou indirectement à tous ses habitants et à ceux des régions voisines.

Cette présence, ces propositions, sont inséparables pour nous des aspirations et des luttes qui nous rassemblent par ailleurs, en particulier :

- Contre l'austérité et une « flexibilité » de l'emploi qui cassent les acquis sociaux, et auxquelles nous préférons la création d'emplois utiles, parfaitement possibles dans notre région, et la réduction à 35 h du temps de travail hebdomadaire ;
- Contre l'endettement forcé des agriculteurs auprès du Crédit Agricole et l'exploitation éhontée de leur travail par les firmes intégratrices ;
- Pour l'égalité des droits des travailleurs immigrés, menacés par le racisme qui a tué à Châteaubriant et que l'extrême-droite encourage ;
- Pour le respect des droits et de la dignité des femmes, le respect des minorités, celui de l'environnement.

Venus d'horizons différents, mais tous attachés à l'avènement d'une société plus juste, où les choix économiques, politiques, sociaux, ne seront pas dictés par la recherche du profit, nous pensons en effet que ces solidarités actives font partie de la construction d'une Bretagne ouverte sur le monde et sur sa propre diversité.

Il faut qu'au conseil régional cette voix soit entendue.

Cela dépend de chacune et de chacun de vous.

Cet appel est d'ores et déjà signé par l'UDB, la LCR et aussi à titre personnel par de nombreux militants de syndicats de salariés ou de paysans et d'associations engagées dans la lutte contre le racisme, la protection du cadre de vie, la culture, etc.

Soyons nombreux encore à nous y associer et à le soutenir !

Vous pouvez le faire en retournant le bulletin ci-dessous à l'adresse provisoire suivante : CODESOC, 5 rue Maurice-Guichard, 44100 Nantes, ou en donnant vos coordonnées au téléphone n° 40.34.26.71.

Votre aide financière sera aussi particulièrement appréciée : il faut environ 250 F pour atteindre 1.000 électrices ou électeurs de plus. En nous y mettant tous, nous pourrions joindre les 60.000 électeurs du département.

Désirez-vous faire parti d'un comité de soutien à la liste ?

Signez-vous l'appel de la Convergence démocratique et socialiste de Loire-Atlantique ?

Etes-vous prêts à aider à la campagne en joignant à cet envoi un chèque à l'ordre du CODESOC F. Parent .

NUCLEAIRE

Le P.S. incorrigible

Après le refus du conseil municipal de Saint-Jean-du-Doigt de « poursuivre l'information » sur le nucléaire, la droite s'inquiète : alors, où va-t-on la mettre cette centrale ?

Centrale nucléaire - BERNARD SOHIER (Opp. Merdigues). - Après le renoncement de Saint-Jean-du-Doigt, les Côtes-du-Nord ont une carte à jouer sur le littoral.
- JOSSELIN (même sujet). - Bien sûr qu'on réfléchit. Pour l'instant, aucune commune côtière à l'ouest du département ne s'est portée volontaire.

Nonobstant le fait qu'on n'en ait pas besoin, C. Josselin répond dans le même sens, déplorant qu'on manque de communes côtières volontaires. Le même jour, on pouvait lire, dans la presse sérieuse, les déboires de la région de Calais pendant et après la construction d'une centrale. On n'a pas besoin d'électricité en plus. Cela coûte horriblement cher. Les nuisances sont connues et, malgré tout, des élus bretons réclament une centrale. Tout cela pour soutenir l'industrie électro-nucléaire, pratiquement absente de Bretagne.

Quant au chantier de Gravelines, la plus grande centrale nucléaire de France, située à moins de 20 km de Calais, sa construction étalée sur onze ans et qui aura coûté 60 milliards de francs n'a eu quasiment aucune retombée économique locale. Au contraire, elle a posé des problèmes d'après-chantier considérables.

Propos du Président de la Chambre de Commerce de Calais (20/1/86 - La Croix).

La pêche en crise, la marine marchande bradée, l'électronique bretonne délaissée : pourquoi ne pas demander que la somme exigée par une centrale serve à soutenir et développer l'emploi en Bretagne ?

Le spécialiste de l'énergie pour le PS en Bretagne déclare dans « Le Trégor » (25 janvier 86) que EDF n'a plus besoin que de deux sites dans l'ensemble de l'hexagone, les futures tranches étant prévues sur le site des anciennes, que pour la Bretagne, rien ne presse et qu'aucune industrie n'a fui la Bretagne faute d'électricité. Que les retombées seraient presque nulles, d'autant que tout le monde, aujourd'hui, est contre la taxe professionnelle.

Mais, par solidarité nationale, il est souhaitable que la Bretagne prenne une centrale d'ici l'an 2000 (mais rien de presse). Si l'on estime, comme l'UDB, que l'on a déjà donné en matière de nucléaire (voir l'île Longue), il n'y a aucune raison d'accepter ce mécanisme de solidarité nationale à sens unique.

J.J.M.

MARINE MARCHANDE :

Bientôt, plus de marins bretons ?

Classifications

Une bonne documentation nécessaire, pour la retrouver, une bonne classification. En ce qui concerne la crise actuelle, nous avons le choix entre « Communauté Economique Européenne », « Politique maritime », « Commerce maritime », « Construction navale » et « Libre immatriculation ». Nous avons tout rangé dans la rubrique « Libre immatriculation » (Pavillons de complaisance). Le gouvernement a choisi pour ses marins les pavillons bandits et l'hospice pour leurs vieux jours.

La mer perdue

Qu'il était beau avant 1981, le programme maritime du Parti socialiste, dans « La mer retrouvée » ! Ce n'est pas faute de bons spécialistes, les analyses de sa Commission Mer sont sans équivoque mais ça ne suit pas là-haut. M. Lenglenn ne dit rien et refuse même de recevoir les représentants des familles maritimes dans le désarroi. M. Le Pensec, dans ses vœux à « Radio Bretagne Ouest », souhaite « Bonne mer » et s'inquiète de l'imprudence des vélipianchistes dont un vient, c'est vrai, de causer la mort d'un sauveteur. M. Bérégovoy remet en cause la loi de 1928 qui permet de transporter une certaine quantité de pétrole sous pavillon national. Solidarité de parti et langage de bois, quand vous nous tenez...

Feyssse-sur-Mer

Le bon peuple ne s'inquiète pas. C'est une constante de l'histoire de la marine, l'Etat français a toujours tourné le dos à la mer. On en reste au Feyssse-sur-Mer du romancier Grancher : la mer pour clapoter, le sable pour s'allonger, les rotundités au gril du soleil. Si un bateau passe à l'horizon, c'est tout bon pour le rêve. Et pourtant, la « Défense nationale » a perdu sa crédibilité avec ses beaux joujoux sous-marins sans logistique, une France devenue, à son tour, une région de l'Europe des 12 qui a choisi la complaisance pour assurer la compétitivité de son industrie menacée par les USA et le Japon. Et comment expliquer le choix d'un spécialiste de l'aviation pour assurer la survie du pavillon maritime national ?

L'avenir de la complaisance

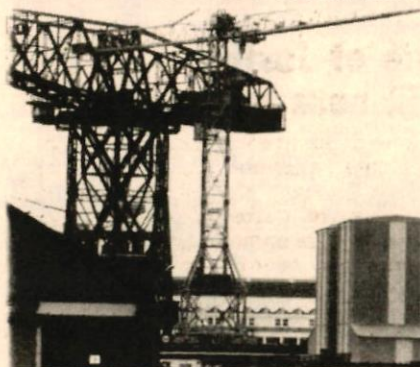
Ça bouge aussi à la complaisance. Les habitués qui nous voient arriver ont compris. Les marins, il y en a à ne plus savoir qu'en faire, bonne aubaine !

Nos compagnies qui transfèrent les navires sous pavillon bandit n'ont aucun projet de construction, d'où obsolescence rapide et vente probable. Mais nos marins, quand ils reviendront, n'auront pas droit au chômage puisqu'ils ont un statut d'étranger.

A la complaisance, aujourd'hui, on réduit les effectifs, on diminue sensiblement les salaires, ce sont là dernières nouvelles du Pirée où ça évolue très vite. Y vont sans complexe ceux qui souffrent chez eux de la faim : Pakistanais, Philippines, Turcs... Un commandant qui gagnait il y a peu 16.940 F (à lui de payer les cotisations sociales) en gagne 13.860 F. Il y a 2 ans, tel bateau avait 6 officiers, aujourd'hui 2 seulement. Le commandant fait seul le quart. Le chef mécanicien, ancien frigoriste sans brevet, est en même temps second mécanicien et

graisseur. D'où beaucoup d'avaries puisque le chef est incompetent, d'où fatigue redoublée de l'équipage qui est passé, lui, de 15 à 9 hommes au total.

Récemment, on a assuré des promotions. Un second capitaine est passé commandant avec un salaire de 6.160 F. Pour l'équipage, on offrait à l'équipage 1.540 F. Personne sur la place du Pirée n'en voulait, mais les Turcs ont accepté. On estime possible que des capitaines du Bangla-Desh acceptent de naviguer pour 3.850 F. Sur des paquebots, l'équipage gagne 1.155 F, et pas de visite médicale ou de vaccinations pour nos complaisants. Un des navires a 30 ans, 3 trous dans la coque, les 2 chaloupes prennent l'eau, jamais d'exercice d'abandon. L'équipage est resté sous ce pavillon libanais 9 mois sans feuille de paie, pas de



Flotte liquidée, navale en crise.

contrat signé. Quant aux avances sur salaires, on répond qu'il n'y a pas de dollars à bord et on reste 3 mois sans en avoir. L'armateur décide de diminuer de moitié les salaires parce qu'on est en attente de fret.

Sous pavillon de complaisance, on dira à nos ressortissants qu'ils ne sont pas compétitifs, on réduira les salaires ou certains avantages. Il n'y a pas de limite, il n'y a pas d'issue que de se battre pour assurer, sous notre pavillon, des conditions normales d'embarquement.

Remèdes de cheval

Avant de parler de la situation, que tout le monde connaît, préconisons quelques remèdes :

1.) Investissements massifs dans des navires neufs à placer dans des GIE européens, si possible. Si on nous rétorque qu'il n'y a pas d'argent, inutile alors de construire un porte-avions nucléaire ou des sous-marins. Sans marine marchande, en cas de conflit, il seront désemparés.

2.) Refus total de la retraite par capitalisation et du régime de prévoyance par assurances que nous imposent les armateurs. Subvention de l'Etat pour le maintien du régime social de nos marins. Même au temps des corsaires, ce qui a duré 120 ans, nos marins cotisaient et avaient une retraite. Et nous ne voyons pas pourquoi les marins de la Royale auraient une retraite de l'Etat et nos marins marchands, la clocharisation au bout de leur carrière.

3.) Limitation du recrutement, ce qui ne signifie pas la fermeture d'écoles de la marine marchande qui, prioritairement, doivent rester dans les régions à forte vocation maritime, comme Paimpol. Sait-on que les marins arrivant au chômage ne renavigueront jamais pour la plupart alors qu'ils sont dans la quarantaine.

4.) Reconversion des jeunes marins avec une attention soutenue et des moyens financiers importants. Possibilité comme en Grande-Bretagne de contracter des engagements intéressants dans la Marine nationale. Celle-ci a besoin de gens de métier en temps de guerre et elle doit s'assurer de préserver les compétences.

5.) Lutte contre la complaisance, refus dans le cadre européen d'y faire appel comme actuellement.

6.) Validation pour les jeunes officiers, qui ont besoin d'un temps de navigation pour accéder aux brevets supérieurs, des périodes d'embarquement sous pavillon de complaisance. Les jeunes ne doivent pas payer pour l'incurie des hommes politiques qui promettaient il y a peu monts et merveilles aux marins.

La situation : bientôt plus de marins bretons ?

Récapitulons :

- 20.000 marins (à 60 % Bretons) et 6.000 sédentaires actuellement. 100.000 emplois sont induits.

- En 1969 : 547 navires. Et en 1986 : 399.

- Transport maritime : 60 % du commerce extérieur de la France.

- France : 4^e puissance mondiale pour le commerce.

- France, puissance maritime : régresse du 9^e au 11^e rang.

- Union Sociale Maritime : suppression de 4 postes alors que les besoins n'ont jamais été aussi importants dans une population maritime sinistrée.

- Plus de novice embarqué à la Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire (Worms), ce qui est illégal.

- Dumping soviétique sans réaction du gouvernement. Tout pour l'Union Soviétique, telle est la devise de l'URSS qui affrète à bas prix des navires grecs mais ne veut pas que la France la concurrence légalement dans les échanges franco-soviétiques.

- Administration, ombre des armateurs, tripatouille les textes réglementaires pour que la sécurité coûte moins cher. La marine marchande est au 2^e rang en France pour les accidents du travail mortels. Or, ceux-ci coûtent très cher aux contribuables.

- Les armateurs ont peur de l'ambiance qui règne actuellement chez les marins (texte Cadourcy). Ils sont prêts à payer des permanents syndicaux sur le budget des comités d'entreprise afin que l'ordre règne.

- 2 permanents syndicaux viennent de quitter leur poste pour retravailler, les cotisations ne rentrant plus suffisamment. Les syndicats ne représentent pas les jeunes officiers qui refusent d'être syndiqués. Le syndicalisme maritime est vieillot à cause de la mise à l'écart les années précédentes de ses militants les plus dynamiques. Les syndicats qui se déplacent dans les ports n'ont encore créé aucune structure de permanence locale d'aide aux chômeurs.

- L'International Transport Workers Federation (I.T.F.) condamne la politique de la CEE parce qu'elle a choisi le pavillon de complaisance.

- Mobilisation de tous contre le passage sous pavillon de complaisance : associations, Mission de la Mer, syndicats, Conseil

supérieur de la Marine marchande (M. Léonard, président), Jeunes Marins.

- Guerre des frets, le marasme est mondial. C'est l'année la plus noire depuis sa création pour la flotte norvégienne dont un grand nombre de navires passe sous pavillon hollandais. Les Chargeurs Réunis perdent de l'argent sur la ligne d'Extrême-Orient.

- Navires achevés au 30 septembre. En France : 10. Au Japon : 602.

- Les Norvégiens ont 686 navires sous pavillon national et 342 sous pavillon étranger. La France n'a que 300 navires.

- Ce qui se dit aujourd'hui est déjà dépassé. Ainsi tout ce qui concerne certaines conférences, groupements d'armateurs sur une ligne donnée. Les outsiders, Evergreen pour Taïwan et United States Lines pour les USA construisent par dizaines de navires porte-conteneurs de la 3^e génération, portant au maximum 2.300 boîtes. On se rit des conférences et des prétentions du tiers-monde au partage des cargaisons. Le

tiers-monde n'a pas les moyens de se payer ces mastodontes. Le Shipping Act de juin 1984 aux USA permet d'échapper à la loi anti-trusts.

- Acheteurs d'espace : certains armateurs européens, dont des Français, trouvent plus avantageux de louer des espaces sur des navires d'Extrême-Orient. C'est paraît-il, plus rentable que d'armer ses propres navires.

Pistes

Nous avons tracé quelques pistes de réflexion sur la crise maritime. Avec un dernier mot : jamais nous n'accepterons que les marins soient clochardisés, jamais nous n'accepterons que les marins ne puissent plus cotiser en France pour avoir une retraite décente assurée. Que les armateurs, devenus apatrides, se le disent, eux qui craignent tant que le consensus social se détériore.

Roger COURLAND
Section UDB de Paimpol

L'Association « Vérité et Justice » du Compass-Rose-III nous parle

M. Collyer, président de l'association « Vérité et Justice » du Compass-Rose-III, suite à l'article du « Peuple Breton » sur le sujet, exprime sa satisfaction et assure de son soutien total l'Union Démocratique Bretonne. Le président affirme que si les familles du Compass-Rose-III ont entamé cette procédure de 10 années, c'est dans le but de lutter contre les pavillons de complaisance mais que, malheureusement, tous ces efforts ont été réduits à néant avec l'arrivée des socialistes au pouvoir. M. Collyer estime aussi avoir subi une répression de l'administration maritime pour sa participation à l'action du comité et que c'est pour cela qu'on lui a refusé une pension qu'il estime légitime et légale.

M. Collyer attire aussi l'attention sur le sort des handicapés, dont il est lui-même. Pension d'infirme Sécurité sociale :

1970 : 90 % du SMIC.

1986 : 58 % du SMIC.

Selon M. Collyer, les grands infirmes sont, de ce fait, souvent mis dans les hôpitaux si leurs épouses ne peuvent suivre financièrement, ce qui gonfle inutilement les effectifs des malades. Du fait que leur pension est un revenu, les handicapés qui ne le sont pas de naissance n'ont droit à aucune aide au dehors.

Roger COURLAND

La pêche délaissée par les autorités... et les élus

Il n'est pas un homme des états-majors politiques parisiens débarquant sur la côte bretonne qui ne dise pas combien la pêche constitue une activité importante et qu'elle retient toute l'attention de son gouvernement ou de son parti s'il est dans l'opposition...

Les députés, conseillers, etc., des zones littorales bretonnes ne manquent pas une occasion de dire que leur parti fait tous les efforts possibles pour défendre l'exploitation des produits de la mer.

Tout le monde s'accorde pour conclure que la pêche bretonne souffre d'une mauvaise commercialisation de ses produits et que leur transformation permettrait de créer des emplois dont la Bretagne a tant besoin.

Des fonds disponibles

Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) de la CEE dispose de crédits pour subventionner des projets visant à améliorer les structures de transformation et de commercialisation des produits de la mer. En 1986,

166 millions de F ont été répartis entre 100 projets. Une seconde tranche de 106 millions sera répartie entre 62 autres projets.

Ph. Le Maître, dans un article paru dans *Ouest France* du 11 janvier, remarque que, pour ces deux tranches totalisant 272 millions de F, la France ne recevra que 2,3 millions (soit 0,85 % du budget) pour financer trois projets. L'Irlande recevra 39 millions, la Grande-Bretagne recevra 25 millions... tant mieux pour elles.

L'incurie parisienne

D'après la commission chargée d'examiner les projets, ceux présentés par la France avaient des « caractéristiques qui n'ont pas permis de les retenir pour l'octroi d'un concours ».

Comment expliquer cette situation ? Les fonctionnaires de la commission ont répondu aux journalistes de *Ouest France* : « Ces défaillances ne sont pas nouvelles. Il y a apparemment un partage malheureux des compétences entre le secrétariat d'Etat à la Mer et le ministère

BREVES

Presse :



Le foisonnement des Côtes-du-Nord

A peine annonçons-nous la naissance de *Tabouliner*, nouveau mensuel culturel, que l'équipe du *Contre-pied* - revue sportive qui ne parlait pas que du sport - lance un mensuel breton d'actualités, *répliques*. Il parlera de luttes syndicales, de pédagogie, de pratiques culturelles et corporelles en Bretagne, en obtenant des collaborations dans l'ancienne équipe du *Canard de Nantes à Brest*. Beaucoup d'interviews, de l'université au théâtre en passant par les transmuscules ; ce journal de 32 pages et qui coûte 15 F, est localisé à Trégueux (22), BP 24, 22950.

Dans le même département, outre *Le peuple breton*, paraissent déjà *Armor Magazine*, *l'Avenir de la Bretagne*, *Emgann*, organe du même nom, *Evid ar Brezhoneg*, *Paysan breton*. Un bon pourcentage parmi les publications bretonnes. Tant mieux si les lecteurs y trouvent leur compte et leur bonheur. Une nuance cependant : *Répliques* fait de l'information en Bretagne, mais pas spécialement de l'information sur la Bretagne. Les problèmes généraux de société sont abordés avec une optique de gauche ouverte et souvent avec des exemples locaux. Un *Nouvel Observateur*, plus engagé, moins luxueux, moins distant, beaucoup moins riche. Un point commun avec le *PB* : *Répliques* n'est pas distribué par les NMPP.

de l'Agriculture. Nous les avons souvent alertés de cette situation désastreuse mais la pagaie continue (1). C'est d'autant plus fâcheux que, depuis 1985, avec un minimum de 10 % des crédits de la section orientation du FEOGA disponible, la Commission dispose de suffisamment d'argent pour financer des projets intéressants ».

Choisir des responsables

L'UDB dénonce depuis longtemps l'indifférence du pouvoir parisien pour une question vitale pour la Bretagne. L'UDB avait réclamé le maintien du ministère de la Mer, crée quelques mois seulement avant sa suppression, persuadés que des services spécialisés dans ces questions n'auraient pas fait preuve de si peu d'imagination et de tant d'incompétence.

La preuve est donnée que la Bretagne est victime de décisions (ou d'absence de décision) qui lui échappent. C'est pourquoi les Bretons devront élire en mars 1986, des conseillers régionaux et des députés des listes DECIDER ET VIVRE EN BRETAGNE qui savent où sont les intérêts de leur peuple.

A.L.

(1) Phrase soulignée par l'auteur.

SALARIES AGRICOLES

2) Aujourd'hui

Nous avons évoqué, le mois passé, la longue quête des ouvriers agricoles bretons pour plus de dignité et de meilleures conditions d'existence. Ce mois-ci, à l'occasion du 25^e anniversaire des ASAVPA, nous évoquons la situation actuelle des salariés de l'agriculture avec Hervé Person, jeune militant finistérien et lui-même salarié de l'agriculture, qui nous avait signalé dans ces colonnes (juin 85) le silence persistant qui entoure la condition et les problèmes de cette catégorie de salariés. C'est à lui que nous devons l'historique paru dans le PB-PV de janvier.

Que sont les ASAVPA ?

Les « associations des salariés de l'agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole » ont 25 ans. Malgré quelques interventions publiques spectaculaires comme un stand à la grande foire agricole de Trégourez (29), elles demeurent peu connues en ville (où l'on connaît le poids des préjugés anti-ruraux). Elles jouent en fait le rôle des sociétés de secours mutuel au XIX^e siècle, en monde ouvrier urbain.

Chaque association départementale est d'abord une « amicale », qui s'efforce d'élargir les horizons des salariés agricoles cloisonnés par leur travail dans une commune et souvent dans une seule exploitation. Elle est un lieu de discussion et de comparaison. Elle organise des loisirs de qualité.

Elle joue aussi le rôle d'un comité d'entreprise, procédant à des commandes groupées, organisant des voyages d'études, par département, par région, et, localement, par secteur. Ainsi le Finistère est lui-même divisé en 11 secteurs.

L'ASAVPA s'occupe aussi de l'aide sociale, de la promotion technique de ses adhérents. Dans le cas du Finistère, qui nous sert d'exemple, l'ASAVPA tient le secrétariat de la commission paritaire départementale qui décide des stages de formation continue de l'année, financés par le fonds d'action pour la formation des salariés d'exploitation agricole. L'éventail des stages va de la gestion à la soudure en passant par l'informatique, la réparation des tracteurs, les techniques de l'élevage porcin, ceci étant donné à titre d'exemple très partiel. Chaque secteur local décide lui-même d'actions spécifiques : des rallyes, qui permettent une découverte du patrimoine breton, une information sur la rédaction des fiches de paie, les modalités d'accession à la propriété.

L'ASAVPA ne concurrence-t-elle pas le syndicalisme ? Hervé Person n'élué pas la question. Il la pose lui-même, en constatant que les ASAVPA se développent beaucoup plus facilement que les syndicats – essentiellement la CFDT – chez les salariés agricoles bretons. De toutes façons, les deux actions sont complémentaires, même si une partie des adhérents des ASAVPA préfèrent cette action, moins difficile et plus acceptée que l'action syndicale proprement dite. Syndicat « jaune », de collaboration et de participation ? Les ASAVPA ne le sont pas, mais pour certains, elles en tiennent lieu.

LABOURERIE
HEP DOUAR

BULLETIN D'INFORMATION DE L'A.S.A.V.P.A.

MENSUEL

N° 145 - JANVIER 1986



SECRÉTARIAT A.S.A.V.P.A. MAISON DE L'AGRICULTURE
5 ALLÉE SULLY 29322 QUIMPER TEL : 98 95 75 30

Spécificité bretonne

Au niveau hexagonal, les ASAVPA ont 4.500 à 5.000 adhérents, dont 800 dans le seul Finistère. Puis viennent la Loire-Atlantique (ou seul un vote serré a, semble-t-il, décidé de l'adhésion à la région « Pays de Loire ») et les Côtes-du-Nord. Aux 4^e et 5^e rangs, on trouve l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. C'est dire le poids des Bretons dans l'association.

En Bretagne, les adhérents diffèrent largement selon le lieu d'exercice de la profession : jeunes et qualifiés dans le Finistère, ils sont plutôt âgés et non qualifiés en Ille-et-Vilaine (polyculture et élevage traditionnel). Dans les Côtes-du-Nord et le Finistère, il s'agit surtout de porchers qualifiés. En Loire-Atlantique, maraichers et viticulteurs voisinent avec des paludiers et des horticulteurs (dont certains ont créé une société coopérative ouvrière de production ou SCOP).

Inverser une image

A l'image traditionnelle de l'ouvrier agricole âgé, ignorant et buveur – les clichés ont la vie dure ! – les ASAVPA s'efforcent de donner au monde extérieur une image plus conforme à la réalité des années 80 : des travailleurs qualifiés, sérieux, souvent dynamiques, capables d'innovations et de propositions. Tel était le sens de la participation à la foire de Trégourez, présentant une série d'activités nouvelles en agriculture (nouveaux élevages de lapins, horticulture, maraîchage biologique, etc.).

Au sein de la profession, l'information se fait par des communiqués de presse et par des bulletins spécifiques, comme « labourerien hep douar » dans le Finistère (les travailleurs sans terre), outre les réunions évoquées plus haut. Les articles concernent la prospective – quelle agriculture pour demain ? –, le côté social et économique – avec comparaison des différents salaires pratiqués en Europe –, avec aussi un intérêt marqué pour le côté breton de la profession. Les aspects socio-historiques et culturels tiennent aussi une place importante. Des poèmes sont publiés, les responsables souhaitant ne pas rester enfermés dans l'agriculture. Ils souhaitent ne pas être reniés par leurs descendants, comme cela s'est vu à l'époque de P.J. Hélias.

Situation des salariés agricoles

Nous avons évoqué le mois dernier le tournant décisif de 1968, où le SMAG (salaire minimum agricole) a été aligné sur le SMIG. Il faudrait citer aussi la grève de 1977, des ouvriers des entreprises de travaux agricoles. Une certaine différenciation des salaires a accompagné l'apparition de spécialistes liés à l'industrialisation de l'élevage. Un porcher hautement qualifié qui gagne un peu plus de 6.000 F par mois est certes peu payé par rapport à sa qualification, mais il gagne plus que nombre de plâtriers ou de couvreurs. Les salaires nets vont jusqu'à 7.000-8.000 F par mois, mais il y a une tendance à la baisse en horticulture, dans l'aviculture, liée à la crise du secteur. La convention collective « polyculture-élevage » vient loin devant les autres, notamment les entreprises de travaux agricoles. De plus, l'emploi devient plus précaire : en 1 an, la flexibilité, au sens le plus mauvais pour le salarié, s'est considérablement développée.

En nombre d'emplois, la profession est relativement stable, malgré la concentration : moins de fermes mais plus salariés, plus de gros agriculteurs qui prennent des congés, ceci lié à la tendance capitaliste de l'agriculture bretonne.

Ajoutons que la moitié des exploitations ne font jamais appel à de la main-d'œuvre salariée et que le travail noir prospère. S'exerce aussi la concurrence des « aides familiaux », dont la condition est très mauvaise et qui ont pourtant déjà la mentalité des exploitants agricoles qu'ils seront peut-être dans l'avenir.

Qui sont-ils ?

Souvent, les salariés agricoles sont issus de milieu agricole (les 2/3 environ), mais ce n'est pas général. Beaucoup ont reçu une formation en lycée ou collège agricoles. Certains n'ont pas les moyens de s'installer, d'autres ne le souhaitent pas, n'ayant guère envie de s'endetter : une installation revient au moins à 100 millions de centimes. Ils manifestent la volonté de s'identifier en tant que salariés agricoles, avec une revendication : l'autonomie, par rapport à l'employeur en particulier. La nécessité de s'entendre avec l'employeur peut conduire à une emprise psychologique de celui-ci et à un conflit larvé, qui se traduit par la fréquence des changements d'emploi et d'employeur. En sens inverse, on note beaucoup de réactions du type « touche pas à mon patron ! ».

Au niveau syndical, l'UDSEA du Finistère, les paysans travailleurs ailleurs, sont les alliés privilégiés de la CFDT (fédération générale de l'agriculture) qui représente plus des 2/3 des voix des salariés agricoles dans les élections professionnelles.

En 1982, les « Etats généraux du développement agricole » ont donné l'occasion, presque pour la première fois, aux salariés agricoles de s'exprimer librement. Ils ont provoqué et des réactions hostiles d'exploitants et un surcroît de dynamisme des ASAVPA, pour faire passer l'image de salariés formés et responsables, capables d'avoir aussi leur idée sur une autre agriculture.

En 1983, l'ASAVPA du Finistère a refusé la proposition du Crédit Agricole du département de payer le déplacement à Saint-Brieuc, pour manifester contre les M.C.M. Ce refus, alors que l'opposition

aux M.C.M. n'était pas en cause — tout le monde agricole la partageait — montre le souci d'indépendance des salariés agricoles par rapport à la « profession », c'est-à-dire par rapport aux organisations d'exploitants.

Une spécificité qui s'affirme

En mai 1985, à Trégourez (voir Supra), les membres de l'ASAVPA 29 montrent l'intérêt des petites productions pour équilibrer un budget (1) : angora, cidre, noisetier, plantes médicinales, vison. Ils tracent des voies en dehors de l'agriculture productiviste. « Le productivisme a atteint ses limites sociales » note Hervé Person, « sinon techniques ».

« Le social est bien en retard sur l'économique, le culturel a du retard sur le social. Aussi ces deux domaines sont-ils très importants ». Agissant sur un plan plus général encore, l'ASAVPA s'inquiète de l'intoxication chronique par les pesticides, dont souffrent d'abord les travailleurs de l'agriculture, et tente d'organiser la prévention », ajoute H.P. Le militant syndical reste en alerte lorsqu'il constate qu'en 1984, un poste d'assistante sociale auprès des ouvriers agricoles bretons de Jersey et Guernesey a été supprimé.

Vigilants, combatifs, formés et souvent critiqués, les salariés agricoles d'aujourd'hui semblent éloignés de leurs ancêtres ouvriers agricoles, brassiers et manouvriers. Attentifs à affirmer leur indépendance par rapport aux employeurs, ils le sont aussi face aux salariés du secteur agro-alimentaire ou para-agricole, dont ils partagent certaines revendications, mais dont la situation est souvent sensiblement meilleure (secteur bancaire).

(1) Avec l'appui de la DDA et du conseil général. Décidément, les temps ont changé.

Quelle information, quelle formation, quels conseils pour les salariés agricoles de demain ?

— Demain les salariés choisiront leur employeur, un peu en fonction des conditions qu'il proposera.

Les salariés de demain seront :

1. Compétents ; 2. Evolutifs ; 3. Responsables (savoir ce qu'il a à faire, sans qu'il y ait besoin de vérifier) ; 4. Etre groupés.

Une responsabilité, ça s'apprend.

Seul ou à 2 ou 3, les rapports ne sont pas les mêmes.

Il faut une bonne formation de base.

La formation doit être proche de la réalité sur le terrain.

Il faut revaloriser le travail manuel, ça n'a pas été fait.

En 1950, la promotion, c'était d'aller travailler en ville, on envoyait les gens de la ville.

C'était les cons qui restaient en agriculture.

Mais on s'est rendu compte que pour diriger une ferme, il fallait savoir la gérer ; pour produire, il fallait être compétent.

Une bonne formation de base permet de s'adapter à l'évolution.

Important que la formation continue soit importante.

Mais c'est pas facile de faire un programme et d'y participer...

Faut pas qu'il y ait des barrages financiers pour ceux qui le peuvent puissent continuer à se perfectionner.

Ces gens qui n'ont rien, qui n'ont aucune formation ne se perfectionnent pas.

Propositions des salariés agricoles de la région de Morlaix.

Libre-expression des salariés agricoles (1982)

MEUBLES LOSSEC

3 magasins d'exposition

LESNEVEN

44 rue du Général de Gaulle

LE FOLGOET

Route de Lannilis

GUIPAVAS

122, Boulevard de Coatodon

Une seule fois dans l'année
du 27 janvier au 15 février

SOLDES



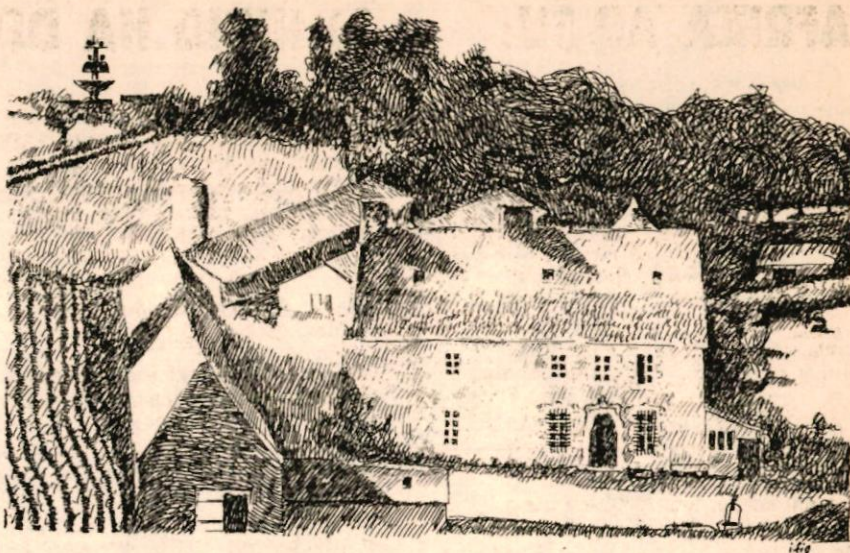
l'ami PEM

POBL VREIZH

Glizh-Arc'hant

Romant kazetenn
diembann,
gant Fanch Treger

eizhvet rann : Klakennou Plouarmel



« Hag ahann hag aleshont »

« Petra a zo a nevez ganit ? eme Soaz da Varianna a oa o tic'houzougan war dreuzoù he zi.

— O ! nebeut a dra, nemet traoù kozh.

— Ahann, hervez klevet eo aet an traoù a-gostez etre Fanch al Lagadeg ha Maïvon ar Skouarneg.

— Sell 'ta ! bet e oa an dimezin koulskoude, ne oa ket ?

— Geo, geo, graet eo bet an dimezin, daou viz 'zo, ti danvez ar wreg yaouank e Kerdrubuilh ha friko a oa bet, me lar dit, ken e oa aet ar c'hizhier d'ar solier.

— Feiz, 'm eus aon eo deuet da vat neuze ar gaoz :

« Etre an dimezin hag an eured eman an diaoul o redek ».

— Ya 'vat, evelse eman !... Marianna, n'az peus ket klevet lâred e oa aet gwreg Job an Ti-Ruz gant al louarn ?

— Nann da, n'am eus ket klevet. Gout a ouien e oa trenket ar soubenn etrezo ur pennad a oa. Tud 'zo a lâre zoken en deveze peadra ar paour-kaezh Job da vont war gein marc'h Amon (1) aliesoc'h evit bemdez. Met arabat eo kredin kement tra a vez lâret gant an dud. Teodoù fall a zo e pep lec'h.

— Ac'hanta aet eo e wreg a-raok. Den na oar da belec'h ha leusket he deus Job e-unan gant e dri vogel, ma n'eo ket spontus !

— Ur vezh eo ! A, ma doue ! erru eo disoursi an dud en deiz a hiziv. Evit ar vugale an hini eo ar gwashan, n'eo ket gwir, Soaz ?

— Ar wirionez a zo ganit, Marianna !

— Ar gaoz a zo ivez er bourk ez eo en em daolet Sis ar Gwenn d'ar boeson.

— Ale 'ta ! gweled a rez, biskoazh kemend-all ! Sapre Sis ivez !

— Mont a rae ur chopinad gantan abaoe pell 'zo dija met den ebet biskoazh n'en deus bet gwelet anezhan mezv. Eñ an vat eo chenchet an traoù. Dec'h da noz e oa ur revrad gantan er bourk.

— Gwir eo, gant ur wreg evel en deus na vez ket adpardon gantan bemdez. Un intron Varia Gonfitur, bravoc'h da weled evit da gaoz ?

— Ya, Soaz, bezan eo honnezh unan, me lâd dit !

— Hervez klevet e vezer o vont da sevel un Ti-kêr nevez er barrez.

— Un Ti-kêr nevez ! O ma Doue, an hini kozh n'eo ket mat ?

— Nann, surawalc'h.

— Koulskoude eman aze pell 'zo ha biskoazh n'eo kouezhet war benn den ebet. Ha ma vez savet unan nevez eman ar c'hontribusionoù o vont da greskin adarre eveljust, ha piw a baeo ?

— Piw a baeo nemet an hini en deus arc'hant !

— Brav eo dit lâred se, te hag a zo disammet, ya, degrevet.

— Feiz, ma 'z on degrevet eo abalamour ez on paour. N'am eus netra war ma anv.

— Nann, peogwir 't eus roet da holl beadra d'az bugale ha breman e touchez ar « Fonds national de solidarité ». Ma rafe an holl evelse ne chomfe gwenneg ebet e kefiou ar stad.

— O ! evit pezh a ra gant e arc'hant, hennezh, ne vefe ket se gwall strik !

— Un « t.u.c. » nevez a zo erru da labourat er barrez ivez, Marianna.

— Un turk, petra eo se ? Un turk ! N'eus ket trawalc'h a dud dilabour e Bro Dreger 'gav dit. Mont da implij estranjou-rien, spontus eo ! A, Ma Doue ! erru eo drôl an traoù en taol-man. Turked o tont da zebrin bara ar vretonek. Ur vezh eo !

— N'eo ket un Turk, Marianna, un T.U.C. an hini eo, da lâred eo, unan yaouank dilabour implijet gant ar barrez evit ober labourioù a-bep seurt : c'hwen-nat, livan, kempenn ar paperoù en Ti-kêr hag all...

— Ya, nebeut a dra e gwirionez, abusin e amzer. Ha piw a baeo an Turk-se neuze ?

— An T.U.C.

— Ya, an Turk.

— N'eo ket, an T.U.C.

— Ya, ar seurt a gari.

— Piw a baeo ? feiz, ar gouarnamant evit ul lodenn hag ar barrez evit al lodenn all.

— Ya, sonjal a raent. Ni an hini a baeo peogwir ni eo ar gouarnamant hag an barrez pa vez paeen d'ober.

— Te a gaoze evel ul levr, Marianna.

— N'eo ket souezhus peogwir e vezen lakaet da lenn « Buhez ar Sent » pa oan yaouank, a-vec'h ma ouien lenn brezhoneg desket ganin er c'hatekiz.

Met pa gomze eus Turked.

— Eus « T.U.C.E.D. ».

— Ya, evel ma lâred. Marteze e vije bet gwelloc'h rein labour dezho ha n'eo ket fardaj.

— Gwir awalc'h a lâred, n'ouzon ket pelec'h ez omp o vont ma chom an traoù evel-hen.

Ale, Marianna, me, bepred, zo o vont betek ar bourk da weled hag en ez eus un dra bennak a nevez. Dont a rez ganin ?

— N'hellan ket, Soaz. Gant ma c'heñ ez on abaoe daou pe dri deiz 'zo. Poan 'm eus o kerzhed hag o plegan. N'ez ket da lâred se er bourk han ! Eno ez eus kozh klakennou n'o deus netra d'ober e-pad an deiz nemet ifamin o nesan. Gwelloc'h e vefe dezho kregin gwech ha gwech all e troad ur skubellenn bennak ha skuban dirak o zrejyou. Selaou 'ta, ma klevet ur c'heloù bennak a nevez, deus da evan ur banne kafe pa vi o tont d'ar gêr.

— Ya, ya Marianna, ne vankin ket met re ziwezhat e vefen rak foulet ez on gant ma labour peogwir e vez debret ma amzer din. A, ma Doue ! daoust pegoulz hon o amzer d'ober ur gaozeadenn ivez, ni hon div ?

Notenn : Mont war gein marc'h Amon : enfourcher le cheval d'Amon ou d'Aymon ; être jaloux.

AFRIKA AR SU:



Gant keleier kriz (650 den maro en ur vloavezh) a vez embannet bemdez diwar-benn Afrika ar Su ez eo anv an Apartheid a zeu diouzhtu e penn an dud. An holl a zo a-du evit enebin outan. War an dra-se, just-a-walc'h, ez eus traoùigou n'on ket evit moustran war va c'hoant da lavarout. Klevet eo bet an holl vroioù, pe dost, o tamall Afrika ar Su da gever krougadur Benjamin Moloise. Kaset ez eus bet pellskridoù da b-Pieter Botha, maodiern kentan Afrika ar Su, eus ar Stadou Unanet, an Unvaniezh Soviedel, Bro China, an Indez, pe diktatoriezoù eus Amerika ar Su pe Afrika, hag all hag all... Ha klask a rafe ar re-se un digarez gant Afrika ar Su d'en em zidamall diouzh o zorfedoù ? Ha divlam e vije ar waskerezh aman ha kablus ahont ? Troet e vije d'her c'hredin...

Goulenn a reer e vefe al lugal « un den, ur vouezh » lakaet da dalvezout e Afrika ar Su en he fezh. Ha trawalc'h e vefe evit kompezan, dre vuzud, an darempredoù diaes e vez etre ar re wenn hag ar re zu ? Ne gav ket din ! N'eo ket lavarout ne vefe ket ur pal da vezan tizhet. Anat eo deoc'h !

Ur fazi a reer ivez pa genverier, betek re, stad ar re zu e Afrika ar Su ouzh hini ar re zu e Stadou Unanet. Ouzhpenn ur stourm evit o gwirioù keodedel emaint o kas da benn. Ur brezel an hini eo ! Meur a vrezel a vez zoken, a lavarfen, etre meur a renkad sokial, meur a sevenadur, meur a sevenadurezh ivez ? Eman tud zo o ren ur vuhez damragistorel padal eman tud all o prientin amzer dazont an ed kanved. Bez ez eus ar re wenn, an hironed, an Indeziz, ar re zu, a zo yezhou, daoreou-bevan, relijionou dishenvel an eil re diouzh ar re all. E-diabarzh pep strollad-tud a gaver diforc'hioù bras ivez.

Kelennet e vez bugale ar re zu hag a zo o vevan e Bantoustanou en o yezh vroadel e skolioù ar c'hentan derez. Eneberien an Apartheid zo a gav abeg en dra-se o lavarout ez eo un doare evit ar c'houarnamant sudafrikan da lakaad an disrann etre ar re zu ha da grenvaat an Apartheid. Arabat lavarout deoc'h e vefemp laouen e Breizh gouzanv seurt pezhioù fall eus an Apartheid...

Ar c'hudennoù liesseurt a vez du-hont a zo gwirizennet don e istor an tri c'hantred diwezhan. An istor a zo an hent ret enta evit meizan Afrika ar Su a-vreman.

1) HIRIO HA DEC'H

Gant Milig Guerueur

Meizan ha n'eo ket digarezin a lavaran. Klasket em eus enta sevel un daolenn dre vras eus istor Afrika ar Su hep lakaad re a vri d'an darvoudoù munut nemet o dije un dalvoudegezh bennak evit sklerijennan abegou a oa bet ganet an Apartheid diganto.

A-raok donedigezh ar re-wenn

A-raok donedigezh ar re wenn e oa bet teir zreuztiriadenn vras e Afrika ar Su ; da gentan penn ar v-Bochimaned, d'an eil an Hottentoted, ha d'an trede ar v-Bantoued. An daou rumm kentan a zo a-ouenn aziatek. Koisan a reer eus o gouenn. Hounnezh a wefe, sanset, an hini goshañ er bed. E-kenver yezh ha korfadur, n'eus ket par dezho en Afrika a-bezh. Bihan int, daoulagad e stumm alamandez ha kroc'henn gell-melen dezho.

An deiz a hiriv, ne van nemet un nebeut milieroù a v-Bochimaned e Gouelec'h Kalahari (Botswana ha Namibia). Ren a reont ur vuhez ragistorel. Hag an Hottentoted ? Kavout a reer anezho e Gouelec'h Kalahari ivez. Hogen, ne van nemet un degadod bennak anezho o vezan bet chomet a-ouenn c'h'ann (dre c'hoari ar reolennoù heroniell moarvat) e-touez poblañs an hironed a gaver stank e Rannvro ar c'h-Kap. Loc'ha a reas ar g-Koisaned Ster Nil evit treuzin an Afrika penn da benn. An Hottentoted a skarzaz kuit, tamm ha tamm, ar v-Bochimaned e Gouelec'h Kalahari. Ha int-i, da ziskenn atav betek degouezhout e penn traon Afrika.

An trede rumm, ar v-Bantoued, a zo du o gouenn avat. Rannvro al Lennou Bras an hini eo a loc'hjont. Ha int-i, da ziskenn etrezek ar c'hreisteiz, en ur skarzaz kuit, d'ozro, ar v-Bochimaned hag an Hottentoted. Stank kenan int breman evel ma ouzoc'h e Afrika ar Su ; ar pezh na oa ket bet gwir a-viskoazh evel ma wellimp bremaik. Arabat kredin e vef ur bobl nemet anezho kennebeut. Un niver bras a bobloù bantou a zo ; ha yezhou dezho dishenvel an eil diouzh eben. Nemet, an holl a zo a-unorin. Hag evel ma veze kont (n'eus ket keit-se) gant pobloù indo-europad, e veze brezel alies-kenan kene-trezo.

An Divroidi wenn kentan, an Hollandiz

Padet o doa bet treuztiriadennoù an hennenezidi meneget uhelloc'h kantvedoù ha kantedoù ; hag a-daol trumm e tegouezhe an Europiz.

D'an 6 a-viz ebrel 1652 e tilestr an Hollandad Jan Van Riebeeck e Kap ar Spi-Mat. Diouerian a rae d'an Hollandiz ur porz-ehanan war hent an Indez. A-benn neuze e krog istor Afrika ar Su da vat. An drevadenndi gentan a oa gounideien ha saverien-chatal anezho ; e penn kentan holl, soudarded aet da gouerien. Abaoe milieroù a vloavezhioù edo ar g-Koisaned o vevan eno. An Hottentoted a oa war douarou Rannvro ar c'h-Kap a-vreman dre vras ; ha ar v-Bochimaned pelloc'h e hanternoz eus ar Rannvro-se.

Hag ar re zu ? Ne oa ket anezho eno da amzer donedigezh ar re wenn. O kenderc'hel gant o zreuztiriadenn edont dalc'hmat. N'eo nemet 120 vloavezh diwezhatoc'h, e 1770 an hini eo, e kejas kourerien wenn ha gwataourien ar re zu an eil re gant ar re all evit ar wech kentan ; 1.000 km bennak e reter eus ar c'h-Kap, war ribl Ster Fish. Yezh ar re zu-se a oa ar « Xhosaeg ». O diskennidi a zo breman o vevan e Bantoustanou Ciskei ha Transkei.

Ganedigezh an hironed

An Hollandiz a skarzaz kuit pelloc'h pellan an Hottentoted hag ar v-Bochimaned, betek o distruj hogos gwitibunan. Ar re a chome bev e veze lakaet da sklaved. Digaset e voe sklaved all ivez gant ar re wenn eus Malezia hag Indonezia. En em gemmeskan a reas an holl sklaved-se kenetrezo ha gant tud gwenn ivez. O c'heneled edo ar meskañ-se, tamm ha tamm, rumm an hironed hag en deus ur plas ispisial e Afrika ar Su en deiz a hiriv dre sistem an Apartheid.

(da vezan kendalc'h et)



Keileier al lennerien

Keneiled ker,

Ur chekenn 100 lur a gasan deoc'h a-gevret gant ar gerig-man evit va c'houarnant-bloaz da Bobl Vreizh-le Peuple Breton.

Va gourc'hemenoù a gasan deoc'h evit al labour kalonek ha talvoudus a gasit da benn evit derc'hel en he flom a viz da viz ur gazetenn a zoare e servij ar vro.

Va gwellan hetou a gasan deoc'h evit 1986. Ra yelo war-raok en dro an Emsav ha war greskin buan niver ar vretonek emskiantek o stourm evit o fobl !

Disanv Roazhon

D'an 8 ha d'an 9 a viz meurzh 1986 'vo dibabet e Ker ar Roc'h ar ganerien hag ar strolladoù deus Bro Dreger ha Bro Ouelou evid Kan Ar Bobl an Oriant.

Ar gevredigezhioù « Ti-Villaj » (Ker ar Roc'h), « Awel Dro » (Kanton ar Roc'h), « Skol Sonerezh Bear-Ar Roc'h Derrien », « Nevez Amzer » (Trégastel) a ped ac'hanoc'h da zont da gemer perzh e barzh ar gouel se evid difenn ha sikour ar sevenadur Breizh hag ar Brezhoneg.

D'ar sadorn a vo ur fest-noz gant konkourioù akordeons (diatonek), kan ha diskan, ha bombard-biniou kozh.

D'ar sul goude merenn 'vo gwelet war al leur ar vugale o kanan (e Brezhoneg) vel ar re gozhoc'h (Guerziou-Soniou), ar strolladoù musik hag ar Ganerien heuliet gant sone-rezh. Ar re wellan 'vo pedet en Oriant d'ar sul 30 a viz meurzh.

Kan Ar Bobl, Ti-Ker, 22450 Ker Ar Roc'h, pell 96.91.36.31.

SONDAGE

UN SONDAGE FR3 QUI REMET LES IDEES EN PLACE :

Loire-Atlantique : un oui massif à la Bretagne

C'est une page d'histoire de la Bretagne qui est en train de tourner en Loire-Atlantique, et l'événement est dû à une initiative de la station « régionale » de télévision de FR3, assez souvent mise en cause dans nos colonnes pour être cette fois-ci saluée comme il convient. Avec le concours de l'Ecole Supérieure de Commerce, FR3 vient en effet de réaliser un sondage en Loire-Atlantique, sur le thème de l'attachement à la Bretagne. Et les résultats sont sans appel. Qu'en en juge :

Vous considérez-vous comme Breton ?

45 ans après le décret Pétain-Darlan qui la séparait des autres départements bretons, 26 ans après celui de Michel Debré qui créait les « Pays de la Loire », la Loire-Atlantique répond oui à 50,39 %, et les 16,10 % qui répondent « pas vraiment » ne peuvent guère être rangés parmi les NON. Ils renvoient plus vraisemblablement à la légende des « sots-Bretons » complaisamment entretenue depuis des décennies.

Si l'on ajoute à cela que 20 % environ des habitants du département ne sont pas nés dans un département breton et n'ont aujourd'hui aucune raison de répondre « OUI », il reste bien peu de monde, parmi les « natifs » pour fournir les 33,51 % de « NON », pas du tout.

Les enquêteurs remarquent que les habitants des petites communes sont plus nombreux à répondre OUI. L'analyse détaillée des réponses à la deuxième question en fournit sans doute l'explication, au demeurant logique : l'immigration non bretonne est plus importante dans les grandes villes. Encore qu'il ne soit pas si évident que les résidents de fraîche date soient moins sensibles à la bretonnité du département (voir plus loin).

63,3 % pour la réunification de la Bretagne

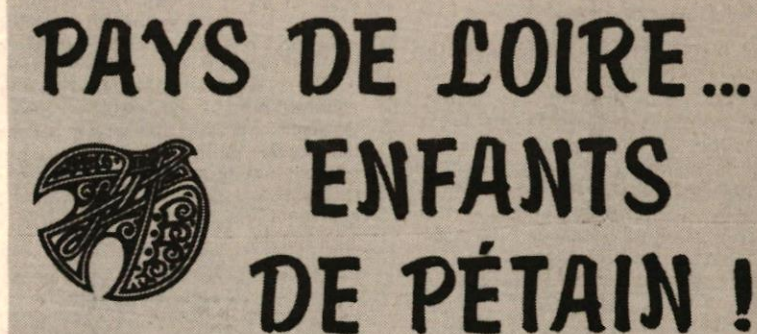
La seconde question posée par FR3 était : « Souhaitez-vous le rattachement administratif de la Loire-Atlantique à la Bretagne ? ».

Cette fois, ce sont 63,34 % des sondés qui répondent OUI (35,23 % : OUI, tout à fait, et 28,11 % : OUI, plutôt). Et les opposants absolus ne sont que 16,37 %, le « NON, pas vraiment » recueillant 20,28 %.

Les réponses à cette deuxième question ont été judicieusement approchées du secteur géographique (agglomération nantaise, nord-Loire ou sud-Loire), de l'âge des sondés, de leur catégorie socio-professionnelle, de l'ancienneté de leur résidence dans le département. Et les résultats de l'analyse valent leur pesant de moutarde.

C'est le Sud-Loire qui tient le plus à la réunification

L'analyse par zone géographique montre une belle homogénéité d'opinion, puisque le OUI se situe toujours entre 59,8 % et 67,4 %. Dans l'agglomération nantaise, si complaisamment décrite comme « bourrée de Vendéens et d'Angévins », on trouve donc près de 60 % d'opinions favorables à la réunification !



Délicat autocollant de circonstance — 10 F franco à UDB, BP 203, 56102 Lorient. 5 F par autocollant supplémentaire.

Et en dehors de cette agglomération les pourcentages atteignent 65,7 % au nord de la Loire et c'est... le Sud-Loire qui affiche le record des 64,4 %... Le Pays de Retz et le Vignoble donnent là une réponse particulièrement savoureuse aux doutes parfois semés de façon intéressée — ou bien légère — sur son attachement à la Bretagne. Oui, Messieurs des Pays de la Loire, on peut vivre sous un toit de tuiles, s'appeler Mellerin ou Guilbaud, et se vouloir Breton !

Après les vieux, les jeunes...

L'analyse par âge est aussi particulièrement intéressante. Elle montre, à partir de 25 ans, un attachement à la réunification qui croît avec l'âge, de 59,7 % pour les 25-35 ans à 71,9 % pour les plus de 65 ans.

Deux explications sans doute à cela. La conscience d'être Breton était socialement dans l'enfance des plus anciens, qui se trouvent du même coup moins fragiles devant la propagande unilatérale que le département connaît depuis Michel Debré. Et c'est dans les tranches d'âge actives qu'on trouve le plus de résidents non-Bretons d'origine.

Que nos laveurs de cerveaux ne se réjouissent pourtant pas : le pourcentage des réponses favorables à la réunification remonte à 66,6 % chez les moins de 25 ans ! La relève est assurée. La lutte paie.

Ouvriers et employés : 81,7 % de OUI

L'analyse par catégorie professionnelle sera reçue comme un pavé dans l'estomac par les soi-disant porte-parole de la classe ouvrière qui prennent leurs ordres à Paris : c'est chez les ouvriers et les employés que le OUI domine le plus,

avec pas moins de 81,7 % des opinions. Les artisans et commerçants suivent avec 76,9 % de OUI. Le non domine en revanche dans les autres catégories, mais leur poids relativement faible dans l'échantillon des 400 sondés conduit à prendre les résultats avec des pincettes. 42,9 % de OUI chez les agriculteurs étonne un peu, par exemple, eu égard aux analyses par âge et par zone géographique. Les 40 % de OUI chez les cadres et chefs d'entreprises étonnent moins : la proportion des immigrés récents y est la plus forte, et ils sont dans la tranche d'âge la moins favorable. Mais cette « explication » vaut-elle pour les agents de maîtrise (37,8 % de OUI) ?

La question des opinions politiques des sondés n'a pas été posée, mais les réponses ci-dessus ne laissent guère de doute : le désir de réunification de la Bretagne est beaucoup plus fort chez les électeurs de la gauche que chez ceux de la droite. PC et PS ont encore perdu là une occasion de répondre à la confiance qu'ils avaient suscitée dans l'opinion jusqu'en 1981.

Le OUI et l'ancienneté de la résidence en Loire-Atlantique

Les résultats sont ici contradictoires, puisque le OUI le moins net est enregistré à la fois chez les résidents les plus anciens (62,3 % chez les personnes résidant depuis plus de dix ans en Loire-Atlantique) et les plus récents (66,7 % chez les résidents depuis moins de trois ans). Les résidents depuis 3 à 10 ans montent à 71,4 % de OUI à la réunification.

Sauf à invoquer là encore l'imprécision du sondage lorsqu'on analyse les réponses d'une partie de l'échantillon, on ne voit guère qu'une explication : les per-

Une bavure qui tue

Il n'est pas trop tard pour revenir sur des événements survenus en Guadeloupe le 13 novembre, à Boissard, dans la banlieue de Pointe-à-Pitre.

Un fonctionnaire de la police française en mission est tué d'un coup de fusil par un individu recherché sur tout le territoire de la Guadeloupe. C'est en tout cas la conclusion qui ressort des déclarations faites par les personnes présentes sur les lieux.

Thimalon, meurtrier présumé est accusé d'avoir perpétré l'acte de sang-froid.

Sous toutes les latitudes, la mort d'un homme, surtout dans les conditions que l'on sait, représente toujours un douloureux moment, un gâchis.

Et c'est vrai que ce policier français, engagé dans une tâche qui — vue globalement constitue une action de salubrité publique — ne méritait pas moins de ses supérieurs et collègues que la manifestation de solidarité que ceux-ci se proposaient d'organiser, honneurs militaires compris.

Chacun sait que la délinquance n'est pas un acte sans tenants ni aboutissants et qu'elle suit aussi un processus que la forme même de la Société Coloniale alimente.

Ainsi, il faut savoir que Patrick Thimalon connaît la vie de prison depuis l'âge de 12 ans. C'est donc que l'agressivité qui est la sienne n'a pas pu être interrompue par les circonstances de sa vie. Sans chercher à diminuer l'importance de cet acte (agression contre le gendarme français, dont il convient de ne pas qualifier dans la précipitation le caractère), il n'est pas inutile de rappeler que le meurtre de Guadeloupéens et de Martiniquais (Marajo et Jovignac entre autres) par des militaires français n'a pas soulevé autant d'émotion dans les milieux officiels.

La mort de Guy Haussuy, gendarme en mission, présente les mêmes caractéristiques que celle de Bruno Soisse, artificier.

Le risque fait partie du métier qu'ils ont choisi d'exercer. C'est un constat douloureux certes, mais logique.

Tout autre chose est l'assassinat pur et simple d'un jeune lycéen guadeloupéen sur son sol natal, par un homme en arme, mercredi 20 novembre, non loin de chez lui. Un gamin de 17 ans descendu comme un lapin (pas moins de trois balles semble-t-il).

Il n'y avait là que deux explications possibles à ce triple geste : ou le gendarme a manqué de sang-froid et n'a pu maîtriser son geste dans une atmosphère surchauffée (difficilement acceptable quand on sait que sang-froid et précision sont des qualités que l'on acquiert dans les écoles de la gendarmerie), ou ce gendarme a trouvé trop belle l'occasion de rendre « coup pour coup » en descendant un noir, pas d'une seule mais de trois balles.

sonnes qui résident depuis le plus long temps dans le département ont subi plus que les autres la débretonnisation, les plus âgés mis à part, et les nouveaux arrivants, quant à eux, s'apercevraient assez rapidement que décidément ce département est breton.

Reconnaissons honnêtement que le sondage n'en dit pas tant, et laissons la question en suspens.

Et maintenant ?

Il reste qu'un immense tabou vient de sauter en Loire-Atlantique, et que ce sondage n'a pas fini de produire ses effets. Le complexe du faux-Breton a pris un vieux coup derrière les oreilles, nourri qu'il était de l'ignorance de chacun quant à l'opinion des autres. On se dira désormais plus facilement Breton en Loire-Atlantique, « sondage à l'appui ».

Et on saura que si débat il y a, il n'intéresse vraiment que la minorité qui parle et qui décide pour les autres : l'encadrement, public ou privé, du département, comme le démontre l'analyse par catégories socio-professionnelles.

Pour la masse de la population, celle malheureusement qu'on n'entend pas

et qui ne détient pas le pouvoir, la question est tranchée. La Loire-Atlantique est et veut rester un département breton.

Pour ceux qui combattent depuis dix ans et plus sur ce terrain-là, quel formidable encouragement !

Michel FRANÇOIS

Remarques importantes : 3,75 % seulement des personnes interrogées n'avaient pas d'opinion sur la première question, et 29,75 % sur la deuxième question, ce qui reste très inférieur aux craintes généralement nourries par les partisans d'un « référendum » sur la question de la réunification. Les hommes sont plus favorables à la réunification (67,6 %) que les femmes (60,8 %), ce qui est à rapprocher des considérations faites dans cet article sur la relation entre opinion politique et opinion sur la réunification. Les commentaires qui composent le présent article n'engagent bien entendu que le rédacteur, et non FR3.

Un sondage sur ceux se sent Breton. — Dans un sondage exclusif de FR 3 Pays de Loire, réalisé par l'Ecole supérieure de Nantes, du 7 au 14 janvier auprès de 400 personnes, 50,39 % des personnes interrogées ont déclaré « se sentir bretonnes » contre 49,61 %.

À la deuxième question, êtes-vous pour le rattachement administratif de la Loire-Atlantique à la Bretagne, posée essentiellement aux personnes ayant une sensibilité bretonne, 63,35 % ont répondu oui et 36,65 % non.

O.F. discret !

EN ECOUTANT TELE-NANTES :

« Un sondage qui met les pieds dans le plat »

Avant le sondage :

FR3-Nantes poursuivait le pilonnage anti-breton habituel, lors du passage de Patrick Pellen, conseiller municipal UDB, à l'émission crible : « Ne pensez-vous pas que l'idée d'un rattachement administratif de la Loire-Atlantique à la Bretagne a du plomb dans l'aile ? ». « Est-ce que vous ne redoutez pas un référendum en Loire-Atlantique sur le rattachement à la Bretagne ? ». « Vous avez l'impression que les habitants de la Loire-Atlantique se sentent Bretons actuellement ? ».

Après :

« Sondage exclusif FR3-Nantes, la Loire-Atlantique a la Bretagne au cœur, forte majorité pour le rattachement aux départements bretons... Pas de doute, la Loire-Atlantique est fidèle à son identité bretonne... à la question « Vous considérez-vous comme Bretons », plus de 50 % des personnes ont répondu oui, une majorité que confirment largement les réponses à la 2^e question... »

Voilà un résultat qui peut paraître étonnant et qui mérite au moins d'être commenté... C'est en effet la première fois qu'un sondage d'opinion a été réalisé sur la volonté de rattachement administratif de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Une question intéressante puisque ce département a été breton pendant 10 siècles et que la création des pays de Loire ne s'est pas faite sans mal.

Apparemment, le poids de l'histoire est beaucoup plus fort que les liens tissés depuis peu avec les pays de la Loire. La volonté de rattachement à la Bretagne est forte et cela apparaît dans les chiffres du sondage (après l'analyse des chiffres), « merci pour ce sondage qui met un peu les pieds dans le plat » conclut le présentateur du journal télévisé.

ET LA PRESSE ?

« Presse Océan » (les 2/3 des lecteurs de la région nantaise) n'a rien dit du sondage. Bravo la presse Hersant. Et « Ouest France » ? Il n'a pas été à la hauteur de ses prestations éditoriales contre les atteintes au pluralisme et à la liberté de la presse : une petite information en page 12, pour la seule région nantaise, rien dans les pages « Bretagne » et « Pays de Loire », 8 lignes et demie, bien discrètes, dans ses pages générales, avec une interprétation tendancieuse du sondage, les « pas vraiment » étant purement et simplement ajoutés aux « non », sans explication. On attendait mieux d'un journal prêt à défendre les droits à l'information des Polonais ou les droits culturels des Indiens guaranis. Enfin, il n'est pas trop tard pour corriger le tir de ce qui apparaît comme une (auto)-censure !

SPORTS :

Le renouveau de la lutte

Naissance d'une Fédération Internationale des Luites Celtiques (F.I.L.C.)

Le samedi 16 novembre dernier a eu lieu à Cardiff (Wales), l'assemblée générale constitutive de la Fédération Internationale des Luites Celtiques.

Les fédérations d'Ecosse et du Cumbria (style Cumberland), du Cornwall (style Cornique) et de Bretagne (style Breton ou Gouren), ainsi que des représentants du Pays de Galles (Vrdd Gobaith Cymru, Sports Council of Wales, Celtic Ligue, branche galloise de la FILC) se sont réunis au siège de l'Urdd Gobaith Cymru pour faire ensemble le point sur la situation des luites celtiques et pour, ensemble, travailler à leur promotion et leur extension dans les pays d'origine celtique ainsi que dans tous les pays qui se montreraient intéressés.

La Fédération irlandaise de lutte s'était excusée car elle avait une réunion importante le même jour, mais il est probable qu'elle rejoindra bientôt la FILC.

Buts : Cette fédération a pour objet de développer la pratique des trois styles de luites celtiques, cela en relation avec les groupements adhérents. Son rôle sera de contrôler et de coordonner les compétitions internationales.

Respect des styles : La nouvelle fédération adopte intégralement le règlement traditionnel de chaque style.

Un bureau dynamique : William Baxter, de Milngavie, près de Glasgow (Ecosse) a été élu président pour quatre ans. Il est âgé de 51 ans et connaît parfaitement le monde du sport car il est manager sportif. Il a été plusieurs fois sélectionné olympique en lutte libre. Guy Jaouen, de Huelgoat (Bretagne), fut ensuite désigné comme secrétaire-trésorier. Les vice-présidents sont John Edward Dunlinson, de Carlisle, et Adrian Taylor, de Penzance. Dewi Golding (North Wales) est le délégué de la branche galloise, il a récemment formé un club de Gouren dans sa région.

Perspectives : Le grand rendez-vous de l'année 1986 sera le premier championnat international des luites celtiques. Il aura lieu à Lorient (Bretagne) les 15, 16 et 17 août 1986, pendant le Festival Interceltique. Y participeront six équipes de six lutteurs de différents pays. Le style cornique se fera le vendredi 15 ; le style cumberland, le samedi 16, et le style breton le dimanche 17.

Cette date historique sera assurément une étape importante pour le renouveau des luites celtiques.

Un calendrier chargé : D'autres rencontres bien que moins importantes sont cependant à noter :

- Un stage international d'une semaine au Pays de Galles, en février ou à Pâques 86.
- Un stage international de Gouren, du 1^{er} au 6 avril, en Bretagne.



L'assemblée générale de Cardiff.

- Une tournée au Cornwall, du 2 au 5 mai.
- Une tournée en Irlande, du 9 au 18 mai.
- Un stage au Pays de Galles, du 28 juillet au 8 août.
- Une tournée en Hollande, fin septembre.
- Une tournée en Irlande, fin octobre.

Avec le succès de cette assemblée générale, il faut se féliciter du dynamisme des participants et de l'esprit de coopération amicale qui a présidé aux travaux.

Contacts : William Baxter, 13 Balvie Road, Milngavie, Glasgow G62 7 TB (041 956 4873) ; Guy Jaouen, route de Berrien, 29218 Huelgoat (98.21.17.74).

LUTTE BRETONNE, DU NOUVEAU

Calendrier fédéral d'hiver de la Fédération de Gouren (lutte bretonne)

Et... Calendrier d'été provisoire 1986

- 15 février : stage d'arbitrage en six lieux différents (2 dans le Finistère, 1 dans les Côtes-du-Nord, 1 dans le Morbihan, 1 en Ile-et-Vilaine et 1 en Loire-Atlantique).
- 1^{er} mars : examen de moniteur 1^{er} degré.
- 9 mars : challenge de Bretagne par équipe.
- 23 mars : challenge de Bretagne par équipe.
- Du 24 au 30 mars : stage d'entraîneurs au Pays de Galles.
- Du 30 mars au 6 avril : stage et colloque international sur les luites celtiques (style cornique, cumberland et breton) à Ti ar Gouren, avec la participation de cinq équipes étrangères.
- 6 avril : challenge de Bretagne open, par équipe, avec la participation de cinq équipes étrangères.
- 4 mai : critérium du Finistère.
- 11 mai : critérium du Finistère.
- Du 3 au 6 mai : tournée sportive en Cornouailles Britannique.
- Du 9 au 18 mai : tournée sportive en Irlande.

ETE :

- 18 mai : tournoi du trophée Pierre Philippe à Berrien (29).
- 22 juin : championnat de Bretagne des benjamins et minimes.
- 6 juillet : tournoi du trophée Pierre Philippe à Larmor-Plage (56).
- 27 juillet : championnat de Bretagne cadets-juniors et seniors dans la région de Brest.
- Du 28 juillet au 9 août : participation à des stages d'initiation au Pays de Galles.
- 3 août : fête des lutteurs à Gouesnac'h (29) comptant pour l'attribution du trophée Pierre Philippe (ancien président de la FALSAB de 1955 à 1972).
- 10 août : tournoi international de Gouren (cinq équipes étrangères), lieu à définir.
- 15, 16 et 17 août : finales du championnat international des luites celtiques (styles breton, cumberland et cornique) avec la participation des Irlandais, Gallois, Ecosseis et Anglais du Cornwall et Cumbria.
- 24 août : tournoi du trophée Pierre Philippe à Guingamp.

Un appel est lancé aux comités des fêtes qui voudraient organiser une compétition de Gouren (lutte bretonne), pour qu'ils choisissent une date dans celles qui sont libres. Pour le Finistère, prendre contact avec M. Eric Guennoc, 18 rue St-Jacques, 29200 Brest.

Pour le Morbihan, M. Auguste Esvan, 1 rue J.B. Clément, 56100 Lorient.

Pour les Côtes-du-Nord, M. Christian Le Goff, Le Bourgneuf, 22590 Pordic.

Pour l'Ile-et-Vilaine, M. Jean-Yves Thomas, 6 rue des Hardiers, 35000 Rennes.

Pour la Loire-Atlantique, M. Robert Auray, La Bazillais, 35390 Le Grand Fougeray.

En mars, plus de culture dans le P.B. !

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : J. Gicquel ; secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : J. Le Guellec : tél. 98.43.01.37.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1986.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Joindre la dernière bande d'expédition et 5 F en timbres pour frais. Merci.

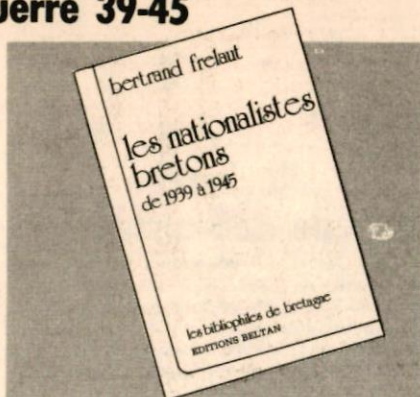
CULTURE

B. Frelaut évoque « les autonomistes bretons » pendant la guerre 39-45

La collection « bibliophiles de Bretagne » s'enrichit de deux nouveaux titres intéressants. Après Patrick Galliou (l'Armorique romaine), R. Lepohon (Vie et mort des Bretons au XVII^e siècle), voici que B. Frelaut publie son travail sur « les nationalistes bretons de 1939 à 1945 » et que M. Nicolas s'apprête à publier un ouvrage sur le « Séparatisme breton ». Nous rendrons compte de ce dernier le mois prochain.

Sur la période toujours controversée de la guerre, c'est un fort travail de 236 pages que B. Frelaut nous livre, avec de nombreux documents et illustrations. Il s'agit de la reprise d'un mémoire de maîtrise présenté en 1970, alors que l'auteur écrivait également dans les colonnes du P.B., « afin de mieux connaître ceux que l'on appelle globalement les « autonomistes bretons » de cette époque (39-45), cette étude », nous dit l'auteur, a « l'ambition de présenter l'action et la pensée des hommes qui, au nom d'une foi nationaliste, ont voulu créer un Etat breton, soit par une séparation absolue d'avec la France (séparatisme), soit dans le cadre d'un fédéralisme plus ou moins déterminé (autonomisme) ». Les quelques contacts entre certains séparatistes de droite et des agents des services secrets allemands sont juste évoqués. Pas plus que dans le livre de Fréville, « Archives secrètes de la Bretagne », on ne trouve confirmation ou infirmation de l'affirmation de R. Lepohon selon lequel ces contacts étaient plus le fait d'éléments pangermanistes de la vieille aristocratie militaire parisienne que des nazis. B. Frelaut confirme qu'aucun texte de milieux gouvernementaux nazis ne fait état d'une aide à apporter aux nationalistes bretons en 1939. En septembre 1939, tous les séparatistes bretons connus sont mobilisés ou arrêtés. Il n'y avait aucun projet de complot. Seuls Mordrel et Debauvais sont à l'étranger, sous un faux nom.

Le mérite du livre est la précision : cela ramène les choses à leur niveau : 300



adhérents au PNB fin 40, moins de 70 personnes dans le bezzenn « Perrot » (fondé après la mort du prêtre). C'est aussi de resituer « l'idéologie » du PNB dans cette époque de flottements et de confusionnisme, où d'anciens militants de gauche devinrent, qui Vichystes ardents, qui collaborationnistes. L'antisémitisme de complaisance est heureusement plus faible que celui de Vichy. La fascination italienne influence les programmes, slogans et organisation du parti. Le livre a le mérite de nous rappeler les tentatives d'ouverture en direction des alliés de J. Jaffré et du commandant Thomas, exécuté en août 44 par les Allemands, de mettre en évidence aussi le jacobinisme anti-breton de Vichy. L'auteur conclut que seule une petite partie de nationalistes bretons étaient proches du nazisme ou du fascisme, bien qu'il ne fasse pas mention de tous ceux qui avaient choisi de ne pas militer pendant cette période (l'aile gauche du mouvement). Un travail clair, sérieux, historique. Le contexte général pétainiste de la période 40-42 aurait pu être évoqué pour mieux comprendre l'action et l'impopularité relative du PNB pendant la guerre... et après.

L'autre mérite du livre est d'apporter 90 pages de documents (articles, tracts, photos, communiqués, témoignages) et de citer toutes ses sources.

J.J.M.

En souscription jusqu'au 28 février 1986 :

Michel Nicolas,
Le Séparatisme Breton.
Prix souscription : 110 F + envoi 10 F.

Les Bibliophiles de Bretagne, Editions de Beltan, 43 rue Saint-Michel, 29192 Brasparts.

L'ECOLE LIBÉRATRICE

Lu dans l'Ecole Libératrice (n°15) (FEN): l'opposition du SNI à l'intégration de SEASKA (et Diwan ?)

Le secrétaire général du S.N.I.-P.e.g.c. a visité une école bilingue, donné une conférence de presse et animé une réunion syndicale le 17 décembre 1985, dans la section des Pyrénées-Atlantiques au Pays-Basque.

Au moment où l'association SEASKA, qui gère les écoles privées basques enseignant en langue basque, négociait avec le ministère de l'Education nationale un protocole d'accord prévoyant l'intégration, avec maintien de son caractère propre, de l'enseignement privé basque dans l'Education nationale, le S.N.I.-P.e.g.c. entendait ainsi marquer une fois de plus son opposition. Nous dénonçons la prise en compte des critères d'effectifs très inférieurs aux normes « publiques » en faveur de structures d'initiative privée, alors que l'enseignement bilingue public n'est toujours pas doté des moyens qui lui permettraient de se développer réellement. En outre, considérer comme « relevant du service public » des établissements où la langue française ne sera enseignée que très marginalement est inacceptable.

Par ailleurs, l'intégration accélérée des personnels est prévue avec des moyens pris sur ceux du service public.

Pour toutes ces raisons, et malgré les évolutions intervenues dans le libellé de ce protocole du fait de nos interventions, nous continuons d'exprimer notre hostilité.

* Nous observons que le Conseil constitutionnel, dans sa séance du 28 décembre, vient d'invalidier l'article de la loi de finances pour 1985 et pour 1986, pris en application de ce protocole.

AN DIV STAL PENNAN ER VRO AR BED KELTIEK



2 str. ar Roue Grallon
KEMPER (95.42.82)



Plasenn Guerin
BREST (44.05.38)

EVIT HO LEVRIOU - PLADENNOU - PEZHIU ARZ KELTIEK

REVUES

Dalc'homp sonj

(Février 86) : au sommaire de la revue, de mieux en mieux présentée, une étude sur La Chalotais, une biographie de R.Y. Creston, le service B en Bretagne (par Roger Faligot), les Bretons en Aquitaine, un historique du CELIB, de l'URB, courrier et rubriques diverses. (55 F les 4 numéros annuels, 36 rue Zola, 56100 Lorient).

Mémoires d'Ille-et-Vilaine (N° 1)

Jacqueline Sainclivier, dont on connaît les recherches historiques sur l'Ille-et-Vilaine, lance un bulletin qui s'attache particulièrement à la vie quotidienne dans son département. Sauvegarder et valoriser la mémoire collective, telle est l'ambition du groupe, qui commence par le syndicalisme chrétien en Ille-et-Vilaine, puis le Front populaire dans le département (chronologie), une expérience d'histoire locale à Romillé. Une bibliographie sur le pays de Fougères et une présentation de jouets anciens complètent cette première livraison (20 F le numéro, 75 F l'abonnement annuel individuel, 14 bd Volclair, 35200 Rennes).

Poésie-Bretagne (N° 6)

60 pages de poèmes et écrits de G. Etienne, Jude Stéfán, Jacques Réda, Ryuchi Tamura (traduit du japonais et bien présenté par A. Kervenn), Alain Lambert et F. Huget. 50 F, Aber diffusion, Morlaix.

Délires (N° 5)

Une nouvelle de P. Monfort, une recension d'ouvrages pour enfants, des poèmes, d'autres nouvelles, des pages sur l'actualité littéraire. (20 F BP 27, 35310 Mordelles).

A Liamm N° 233

La dernière livraison (décembre 1985) de la revue culturelle de langue bretonne Al Liamm présente la table détaillée des 408 pages publiées au cours de l'année passée : 34 noms d'auteurs bretons ou étrangers (rappelons le splendide numéro double 230-231 consacré à la Finlande), des textes abordant tous les aspects de la culture, ceci pour le corps proprement dit de la revue.

Plusieurs disparitions de personnalités éminentes des mouvements culturels breton et gallois sont dignement signalées : Yann-Eozen Jarl (ou à l'état-civil « M. l'Intendant Général Jean-Charles... »), Yvonne Galbrun qui a joué un rôle déterminant dans le renouveau de la danse « support de bretonnité », Saunders Lewis le principal écrivain gallois de ce siècle. La littérature est, elle aussi, bien représentée par les poèmes des disparus (en particulier la remarquable série des Tarzh) et de bons textes en prose : deux nouvelles de Sten Kidna et Yann Kervenn, et un très attachant récit de voyage au Portugal dû à Georges Abhervé-Guéguen (avec une carte très utile). Franck Choquet poursuit ses intéressants commentaires de films récents. Les rappels précédemment parus de l'œuvre de Louis Andouard sont complétés par la liste des 71 articles de sa main parus dans la revue Barr-Heol.

Al Liamm, revue culturelle imprimée et illustrée intégralement en langue bretonne dirigée par Ronan Huon. 130 F par an. P. Le Bihan, 16 rue des Fours à Chaux, 35400 St-Malo.

PB SERVICE

A paraître

Une réédition, sous les auspices de « Calligrammes » à Quimper, de « l'ouvrier agricole de Saint-Pol-de-Léon », d'Yves Picard, dans L'Emsav, « barde Yvonig Picard », ouvrage remarquable sur la condition des ouvriers agricoles avant-guerre. En vente dans les bonnes librairies. Nous en reparlerons.

Recherche de documents

Le « Cercle de recherches sur la langue bretonne » de l'ULAMIR E Bro Glazik recherche, en vue d'une exposition sur la langue bretonne, tout document intéressant ou concernant l'histoire, la vie de la langue, la littérature, etc. : photographies, manuscrits, textes, lettres...

Prière de prendre contact avec Jean Guillou, Hameau des Pins, Pluguffan, 29000 Quimper, tél. 98.94.32.52.

Diwan à Nantes ?

« Evit Diwan », comité de soutien aux écoles Diwan, s'est réuni en décembre dernier, afin d'envisager les conditions d'une éventuelle réouverture d'une école maternelle en breton à Nantes. En effet, certains parents se sont manifestés et sont prêts à soutenir efficacement l'école. Vu l'âge des enfants en question, la réouverture pourrait être effectuée à la rentrée de septembre 1987, voire Pâques 1987. Si d'autres familles désiraient inscrire leur(s) enfant(s) à Diwan Naoned, elles seraient chaleureusement accueillies et elles peuvent se renseigner auprès du : CNCC, 3 rue Harouys, 44000 Nantes, tél. 40.47.17.86.

Ar Falz

86 pages grand format, la revue bilingue Ar Falz se porte bien et gagne en intérêt.

Elle nous fournit un compte rendu détaillé, accompagné de nombreux dessins et photos, d'une grande exposition sur les « Celtes en Europe centrale » réalisée en Autriche en 1980. Outillage, habitat, motifs décoratifs, épées, sépultures sont décrits ou représentés. Le compte rendu de l'assemblée générale et des activités du mouvement, des analyses de livres et de revues complètent la livraison, avec un compte rendu de « Yann Vari Perrot », la dernière pièce du Strollad ar Vro Bagan ». L'équipe de rédaction (Patrick Hervé, Yann Ber Kemener, Jean-René Le Quéau et Michel Cadiou) produit une revue trimestrielle foisonnante, bien illustrée et variée.



peintre en lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

Conférences au Centre Breton d'Art Populaire, 37 bis rue Victor Hugo, Brest

— Vendredi 7 février, à 20 h 30 : « **Les origines de la Bretagne** » par Léon Fleuriot, professeur de celtique à l'Université de Haute-Bretagne, Rennes II.

(En collaboration avec le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (C.R.B.C.) de la Faculté des Lettres de Brest).

— Samedi 1^{er} mars, à 16 h 30 : « **Les Bretons de Charles Le Goffic** » par Jean Le Gall, professeur à l'Université de Bretagne Occidentale.

— Samedi 8 mars, à 16 h 30 : « **Sur les traces de l'Ankou. Imagination populaire et création littéraire au XIX^e siècle** » par Marie-Odile Folgoas, maîtrise de Lettres Modernes.

— Samedi 15 mars, à 16 h 30 : « **Les lais bretons du XII^e siècle et leur éventuelle postérité dans la tradition orale bretonne** » par Anne-Marie Affholder, maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Brest, et Donatien Laurent, directeur de Recherche au C.N.R.S.

FJT PORTE NEUVE A NANTES :

Programme du 1^{er} trimestre

Mardi 11 février, à 20 h 30, Gilles Servat (chansons).

Jeudi 27 février, à 21 h, Dan ar Bras (folk-rock), en collaboration avec le centre nantais de culture celtique.

Jeudi 13 mars, à 21 h, Jean Kergrist, dans le clown Cocogema (de et par J. Kergrist), en collaboration avec le centre nantais de culture celtique.

Jeudi 27 mars, à 21 h, Jean-Jacques Milteau et Christ Lancy en concert (blues).

Stage de danse



Le ballet Dihun organise un stage de danse de cinq jours à Damgan, face à la mer, pendant les vacances scolaires de Pâques, du 2 au 6 avril.

Celui-ci est ouvert au large public : personnes n'ayant jamais fait de danse, ou celles qui en ont une plus grande pratique. Pour cela, nous créerons plusieurs groupes de travail.

Prix du stage : 500 F. Pension complète : 375 F. Renseignements : Ballet Dihun, 7 rue St-Conwoion, 35600 Redon.



SE LAOÛT

Bleizi Ruz et Gérard Delahaye

Tad Nédélec nous a gâtés cette année : après avoir déposé dans nos sabots le petit joyau qu'a ciselé Alan Stivell (1), voilà qu'il nous offre un Bleizi Ruz du meilleur effet et, pour les jeunes de 7 à 77 ans, un Gérard Delahaye plus pétillant qu'une bouteille de pepsi-cola.

BLEIZI RUZ

KLASK AR PLAC'H



Bleizi Ruz : « Klask ar Plac'h » (Editions Pluriel, PL 3365)

Les Loups rouges (rien à voir avec les Chats noirs, encore moins avec les Chaussettes sauvages), ont encore frappé. « Klask ar Plac'h », leur quatrième album, n'a rien à envier aux précédents : la « pêche », la qualité, le souci de recherche et d'ouverture sont toujours au rendez-vous.

Le groupe, fondé en 1973, sous l'impulsion de Bernard Pichard, qui a depuis quitté le navire, a su résister à l'indifférence des médias et à l'usure du temps.

Après une prestation remarquée lors de la première édition du Kan ar Bobl, il s'est hissé d'emblée au sommet du hit-parade des groupes de festou-noz, sans mépriser pour autant la recherche de sonorités et d'arrangements originaux qui ont permis au groupe d'être aussi reconnu comme « concertiste », ainsi que le notait André Georges Hamon dans « Chantres de toutes les Breagnes ».

Aujourd'hui, les Bleizi Ruz possèdent toujours ce label mais sont surtout demandés pour des festou-noz qu'ils animent avec un punch incontestable et incontesté, à travers toute la Bretagne et bien au-delà.

Les Loups ont aussi à leur actif, avant « Klask ar Plac'h », trois trente centimètres qui ont jalonné la carrière du groupe et marqué de leur empreinte une production musicale bretonne à l'écoute du monde. En témoignent, au répertoire des Bleizi Ruz, un superbe An Dro habile et plusieurs compositions empruntées au fonds traditionnel irlandais ou bulgare.

Dans ce quatrième disque, c'est la Galice qui est à l'honneur avec une « Ortivalse », composée par Eric Lorziou, que ne renierait sans doute pas le groupe galicien Milladoiro. L'accordéon d'Eric Le

Borgne y fait merveille, tout comme dans la « Gavotte Ducoude » où il est relayé par les bombardes de René Martin et Pierre Crépillon.

Signalons aussi à l'attention des chers auditeurs « Klask ar Plac'h », le morceau qui donne son titre à l'album, une très belle gavotte traditionnelle arrangée et chantée par Eric Lorziou. Un seul regret : que les paroles que l'on doit à L. Jouin ne figurent pas sur la pochette.

Une mention spéciale pour « Cinquat », une composition que Lorziou, décidément omniprésent dans cet album, dédie à son grand frère pour ses idées, son inspiration, ses spaghetti et son Saint-Emilion. On le voit, l'humour et la bonne humeur ne font pas non plus défaut aux Bleizi Ruz.

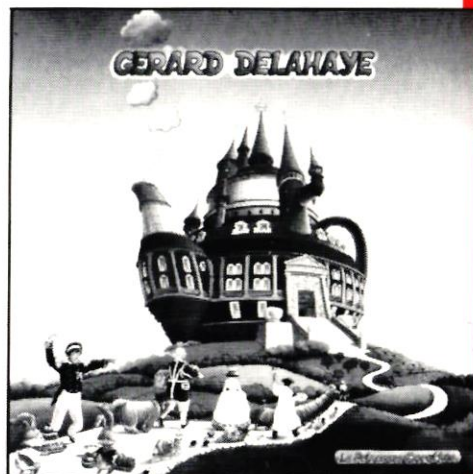
Aux côtés des musiciens déjà cités, on retrouve Ben Creac'h, un pilier du groupe, à la basse, Dominique Molard à la batterie et Jacky Molard au violon : des noms plus qu'honorablement connus en Bretagne.

Gérard Delahaye : « La princesse Dorothee » (Escalibur, diffusion Breizh, Bur 815).

Cofondateur aux côtés d'Annkriz, Kristen Nagues, Patrick Ewen, Melaine Favenne (hag all...) de la coopérative Nevenoe, Gérard Guillou alias Delahaye est, lui aussi, bien connu en Bretagne. Une notoriété, pourtant, qui est loin d'être à l'égale de son talent et là encore, la télé y est pour quelque chose, même si depuis quelques années, Gérard Delahaye anime, sur la troisième chaîne, avec son complice de toujours, Patrick Ewen, une émission pour les enfants. Quand venons-nous les joyeux drilles de Merlin Arkenciel à... Champs-Élysées ?

« La Princesse Dorothee » est le cinquième 33 tours de Gérard Delahaye, le précédent (2) lui ayant valu le grand prix 83 de l'Académie Charles Cros, un label de qualité s'il en est.

Le petit dernier s'adresse plus précisément aux enfants, mais les plus vieux y prendront plaisir également, tant ce disque est rempli d'humour, de trouvailles, de clins d'œil.



Gérard Delahaye y reprend quelques-uns de ses « tubes », (« La Princesse Dorothee », « Emilie »), mais consacre aussi une large place aux nouveautés, voire aux innovations. Et dans ce domaine, G. Delahaye n'a peur de rien : même les amateurs de smurf y trouveront leur compte !

Si la production discographique pour enfants est assez réduite, la production discographique pour enfants, de qualité, l'est bien davantage encore. Avec Gérard Delahaye, nous nous trouvons à mille lieues des niaiseries des Goya, Dorothee et autres Douchka. Même l'accompagnement musical sort de la mièvrerie souvent de mise dans ce domaine. On peut cependant regretter que les instruments l'emportent quelquefois un peu trop sur les voix, reproche tempéré par la présence des textes des chansons sur la pochette intérieure.

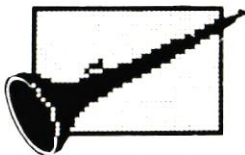
Accordons aussi une mention à l'« emballage » signé Loic Jouannigot, et qui fait irrésistiblement penser à « Alice au pays des merveilles ». Une raison supplémentaire pour ne pas hésiter à investir dans le dernier Delahaye...

P. MORVAN

(1) voir P.B. n° 263 et 264

(2) « Week-end and Co », Editions Pluriel

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ПРАВДА

